e année — T LIV

Nº 1245 — 17 février 1957

LA DOCUMENTATION



CATHOLIQUE

AISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8ᵉ - C. C. P. PARIS 1668

★ PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ★

LA SITUATION DE L'ÉGLISE dans la Pologne de M. Gomulka

Ci-contre : S. Em. le card. Wyszynski

(Photo POLSKA WIERNA)

" L'ÉGLISE, C'EST LE CHRIST VIVANT QUI NE MEURT PAS "

DÉCEMBRE 1956

SAMEDI 1er. — A l'étranger. — A Wroclaw, S. Exc. Mgr Kominek a remplacé l'abbé « progressiste » Lagosz, qui, au temps du stalinisme, recevait souvent les visiteurs étrangers de marque pour leur prouver la liberté de l'Eglise en Pologne.

DIMANCHE 2. — A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce que S. S. Pie XII a accueilli favorablement la demande de Mgr Napoléon-Alexandre La Brie d'être déchargé du gouvernement du diocèse du Golfe-Saint-Laurent **(Canada)**, et l'a nommé évêque titulaire de Hilta.

LUNDI 3. — Le prix Goncourt est attribué à M. Romain Gary pour son roman **Les racines du ciel**, et le prix Renaudot à M. André Perrin pour son livre **Le Père.**

M. Romain Gary, de son vrai nom Romain Kacew, est né à Vilno, le 8 mai 1914, d'un père russe et d'une mère française, qui était alors actrice au Théâtre-Français de Moscou. Sergent aviateur en 1938, il rejoint, au moment de l'invasion, la France Libre, et termine la guerre comme commandant. Diplomate de carrière, il est actuellement consul de France à Los Angeles. Il avait déjà publié : **Education européenne** (prix des Critiques en 1945), **Tulipe** (1946), **Le grand vestiaire** (1949), **Les couleurs du jour** (1952).

M. André Perrin est né à Paris, à Belleville, en 1903, dans une famille ouvrière. Il a débuté, comme employé, au **Journal du Peuple**, à 13 ans ; travaillé en usine, été reporter au journal **Le Matin**, de 1937 à 1940. Rédacteur à **France-Soir** à la Libération, il a tenu ensuite la critique dramatique à **Libé-Soir**. En 1955, il abandonna le journalisme. Il était déjà l'auteur de deux romans remarqués : **Mario** et **L'indifférent.**

— Mort, à Paris, à l'âge de 71 ans, de M. Robert Bollack, directeur de « l'Agence économique et financière », président du Comité de direction du journal **L'Information.**

A l'étranger. — M. Kadar fait connaître qu'il est prêt à accueillir M. Hammarskjoeld, secrétaire général de l'O. N. U., mais qu'il considère que l'envoi d'observateurs « violerait la souveraineté de la **Hongrie** ».

MARDI 4. — Par 315 voix contre 252, l'Assemblée nationale vote 48 milliards d'aide économique au Maroc et à la Tunisie.

— Annonce de la mort à Paris, à l'âge de 83 ans, du Dr Courcoux, de l'Académie de médecine, président de la Commission de la tuberculose au ministère de la Santé publique. Entièrement dévoué à l'Eglise, le Dr Courcoux faisait partie, depuis trente-cinq ans, du Comité d'hygiène de l'archevêché, Comité qui veille à la sauvegarde de la santé du clergé, des séminaristes, des religieux, des élèves des écoles libres. Avec M. le chanoine Lancrenon et quelques amis, le Dr Alfred Courcoux était le fondateur du sanatorium du clergé à Thorenc.

— Le professeur Petit-Dutaillis, né en 1889, titulaire de la chaire de neurologie à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien du service de neurologie de l'hôpital de la Pitié, est élu membre de l'Académie de médecine.

MERCREDI 5. — Le Conseil des ministres décide de dissoudre tous les Conseils municipaux d'Algérie et de les remplacer par des délégations spéciales, en attendant des élections libres. M. Robert Lacoste fixera lui-même les dates d'application de cette réforme.

— Le prix Maurice-Bourdet, décerné par l'Association des journalistes de la radio et de la télévision, a été attribué, pour l'ensemble de leurs reportages, à Raymond Marcillac et à Jacqu[es] Sallebert.

— L'Académie des sciences décerne le Gra[nd] Prix du Conseil supérieur de la recherche scient[i]fique (2 millions) au professeur Alfred Kastle[r] de la Sorbonne, pour ses recherches sur l'empl[oi] des radiofréquences en physique atomique et sur [la] résonance magnétique.

— Le Grand Prix de la Fondation Jaffé (1 mi[l]lion 500 000 francs), décerné aussi par l'Académ[ie] des sciences, est allé au professeur J.-J. Trilla[t], également de la Sorbonne, pour ses travaux s[ur] les applications de la diffraction des électrons.

JEUDI 6. — Mort, à Chambésy, près Genève, [du] professeur Albert Aftalion. Economiste réputé, [il] était professeur à la Faculté de droit de Paris [et] président du Comité de direction de la **Rev[ue] économique.**

A l'étranger. — Mgr William Godfrey, anci[en] délégué apostolique en Grande-Bretagne, actuell[e]ment archevêque de Liverpool, est nommé arch[e]vêque de **Westminster**, en remplacement du ca[r]dinal Bernard Griffin, décédé.

Le nouvel archevêque de Westminster, qui occu[pe] le poste le plus élevé dans la hiérarchie catholiq[ue] anglaise, est né à Liverpool le 25 septembre 18[8.] Ordonné prêtre à Rome le 28 octobre 1916, il f[ut] d'abord vicaire, puis, en 1920, professeur au Gra[nd] Séminaire d'Ushaw. En 1930, il devient recteur [du] Collège anglais à Rome et fait partie du Cons[eil] supérieur pour la Propagation de la foi en Angl[e]terre. En mai 1937, il accompagne S. Em. le ca[r]dinal Pizzardo au sacre du roi George VI et, à [la] fin de l'année suivante, il est sacré évêque [et] nommé délégué apostolique en Angleterre : le pr[e]mier représentant diplomatique en Grande-Br[e]tagne depuis la Réforme. Il a occupé ce poste ju[s]qu'à sa nomination à l'archevêché de Liverpo[ol] en 1953.

— **L'Osservatore Romano** annonce que S. [S.] Pie XII a transféré :

à l'évêché de Sioux Falls (Etats-Unis), Mgr Lam[]bert Hoch, évêque de Bismarck ;

à l'évêché de Citta di Castello (Italie), Mgr Lou[is] Cicuttini, évêque titulaire d'Amyzon.

Ont été promus :

évêque titulaire d'Axomis et auxiliaire [de] Mgr Richard O. Gerow, évêque de **Natchez (Etat[s-] Unis)**, Mgr Joseph-Bernard Brunini, vicaire g[é]néral du diocèse de Natchez ;

évêque titulaire de Badiae et auxiliaire [de] Mgr Louis-Joseph Willinger, évêque de Montere[y-] Fresno **(Etats-Unis)**, Mgr Henri-Anselme Clinc[h,] curé de Sainte-Marie de Taft ;

évêque titulaire de Carrhae et auxiliaire [de] Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mon[t-] Laurier **(Canada)**, le chanoine Louis-André Ou[el]lette, recteur du collège Saint-Joseph de Troi[s-] Rivières.

VENDREDI 7. — Le prix littéraire Carve[n] (500 000 francs), destiné à récompenser une œuvr[e] littéraire mettant en valeur un intéressant carac[]tère féminin, est attribué à Mme Frédériqu[e] Hébrard, fille d'André Chamson, et actrice [de] théâtre, pour son roman **Le mois de septembre.**

A l'étranger. — S. S. Pie XII a élu Mgr Fran[z] Zak, évêque titulaire d'Apollonia, et l'a nomm[é] évêque coadjuteur avec droit de succession [de] Mgr Memelauer, évêque de Sankt Polten (A[u]triche).

SAMEDI 8. — A l'étranger. — **L'Osservato[re] Romano** annonce les nominations suivantes :

(suite colonne 253)

La Documentation Catholique

39e année — T. LIV Numéro 1245 — 17 février 1957

Notre-Dame des émigrants

Radiomessage de Sa Sainteté Pie XII

Le 2 décembre dernier, à Buenos-Aires, avait lieu l'intronisation solennelle de la statue de Notre-Dame des Emigrants dans le sanctuaire marial national des émigrants. A cette occasion, S. S. Pie XII a adressé à la foule le Radiomessage suivant en espagnol (1) :

Avec la splendeur et la grandeur dont vous êtes capables, très chers fils, catholiques argentins, mais aussi avec la piété et la ferveur que Nous connaissons bien, vous vous disposez à recevoir votre Mère très aimante, la Vierge Marie, dont le seul nom a toujours suffi à mettre en mouvement vos meilleurs enthousiasmes et vos meilleures énergies ; vous vous préparez à l'accueillir sous son nouveau vocable de « Notre-Dame des Emigrants », comme un don de plus fait par le ciel à vos âmes assoiffées de paix, de piété et d'affection maternelle, comme une nouvelle occasion de montrer votre esprit religieux et votre charité, avec toutes les autres vertus qui sont votre parure.

Mais la nation argentine n'avait-elle pas déjà orné sa Mère très sainte de suffisamment de titres tout au long de son histoire, depuis le sanctuaire de Lujan, presque à la porte de Buenos-Aires, jusqu'à la Vierge du miracle de Salta, ou Notre-Dame de Consolation de Santiago del Estero ? Qui pourrait compter les églises, les chapelles ou les ermitages que, sur votre sol, vous avez dédiés à Notre-Dame du Rosaire — sans oublier le fameux sanctuaire de Cordoba — ou à Notre-Dame du doux Carmel — sans oublier le sanctuaire de Cuyo — ou à Notre-Dame de la Merci, si vénérée en votre capitale ? Qui ne connaît, par exemple, votre fervente dévotion à Notre-Dame de la Vallée de Catamarca et aux mille autres vocables parmi lesquels il est plus difficile de choisir que de trouver ?

L'Argentine, terre idéale des émigrants

C'est que votre pays, la grande et généreuse République argentine, dans un dessein singulier de la Providence, symbolisé peut-être par cette grande porte qu'est le rio de la Plata — entrée plus grande et plus belle que celle de tout autre palais — semble être la terre idéale pour accueillir tous ceux qui accourent vers elle de toutes les parties du monde, avec le désir de fonder un nouveau foyer qui leur donne les moyens de vivre que leur refusent d'autres cieux plus ingrats. C'est ce que semblent proclamer ces territoires immenses qui, depuis Salta et Tucuman, s'étendent en des horizons sans fin jusqu'aux froides Terres de Feu ; c'est ce que semblent dire ces riches terres qui s'échelonnent depuis les plages souriantes de l'Atlantique jusqu'aux cimes escarpées des Andes cachées dans les nuages ; c'est ce que semblent exiger ces larges et fertiles vallées que ne cessent de féconder les eaux du Parana, du Paraguay, du rio Negro, du Chubut et du Deseado. C'est ce que semblent surtout répéter, en des échos solennels et lointains, les insondables profondeurs de la Pampa, ou les bois et les prairies pleins de la fraîcheur du sinueux Chaco, sans parler des secrets que cachent encore les plateaux glacés de la Patagonie. Côtes, lacs et rivières, mers poissonneuses, étendues immenses des moissons dorées qui ondulent en un léger bruit régulier, espaces où le regard s'étend à l'infini ; comme si tout parlait d'abondance providentielle, de prodigalité naturelle, de possibilités incalculables directement accordées par le Créateur ; comme si tout voulait exprimer une vocation quasi maternelle qui élargit le cœur afin d'y faire de la place pour tous.

Il faut encore dire que la nation argentine — ce qui est une preuve de plus de son esprit profondément catholique qui connaît la valeur fondamentale de cette reine de toutes les vertus qu'est la charité — a toujours répondu à cet appel divin qui, en même temps, comme une récompense anticipée, lui servait à enrichir progressivement son patrimoine dans tous les domaines et dans tous les aspects de sa vie nationale.

Et aujourd'hui où ce mouvement augmente et grandit, pour mille raisons qu'il ne Nous appartient pas d'examiner en ce moment — bien que Nous ne voulions certes pas oublier la douleur de ceux de Nos fils qui se sont vus obligés de quitter leur patrie pour rester fidèles à leur foi ; — aujourd'hui, ce courant d'émigration, encore intensifié grâce à l'heureuse initiative de la « Commission catholique argentine d'immigration », qui vient de tenir avec succès son second Congrès national, repose tout entier entre les mains très douces de la plus aimante des mères. Que « Notre-Dame des Emigrants » veille sur ses fils, et par sa puissante intercession obtienne pour tous ces grâces dont ils ont tant besoin dans leurs tâches si ardues.

O vous, Notre-Dame des Emigrants, Reine et Mère du peuple argentin, bénissez ce sol qui vous est si cher ; rendez-le spécialement fécond, augmentez, si cela est possible, ses possibilités déjà immenses, afin que tous puissent en profiter ;

(1) Traduction de la D. C. d'après *l'Osservatore Romano* du 5. 12. 1956. Les sous-titres sont de notre rédaction.

donnez-lui la paix nécessaire qu'ils viennent chercher de si loin ; accordez à tous, aux vieux et aux tout-petits votre protection maternelle ; veillez toujours sur cette terre pour la délivrer des infiltrations et des embûches de l'ennemi, jaloux de la pureté et de l'intégrité de cette foi qui, parmi une telle variété d'origines, doit être un des éléments fondamentaux de l'imprescriptible unité de son esprit.

LES DIFFICULTÉS DES ÉMIGRANTS

O vous, Notre-Dame des Emigrants, qui êtes tout spécialement Protectrice et Mère des émigrants, protégez vos fils ; donnez-leur les moyens nécessaires pour organiser leur vie, donnez-leur au moins le suffisant ; éloignez de leurs cœurs les nuages gris de la tristesse, conséquence de la peine, peut-être encore à vif, causée par la violence de la séparation ; donnez-leur toutes les vertus qui leur sont nécessaires pour s'adapter à leur nouveau milieu, vertus qui ne sont peut-être ni aussi faciles ni aussi simples qu'elles pourraient le paraître de loin ; faites d'eux de bons et fidèles fils de cette patrie d'adoption, comme c'est leur fervent désir ; et, surtout, gardez-les toujours dans vos bras maternels et empêchez qu'ils souffrent des tristes effets que si souvent l'on doit déplorer parmi ceux qui, loin de leurs familles, d'un milieu connu, d'une paroisse qui leur est propre, opprimés par les nécessités que fait peser sur eux la lutte pour la vie, manquant peut-être même de l'assistance spirituelle voulue, abandonnent les pratiques religieuses apprises au foyer maternel pendant leur enfance et s'éloignent d'une foi qui, précisément dans ces moments difficiles, pourrait plus que jamais leur être nécessaire, comme le principal soutien de leurs esprits.

Enfin, Notre-Dame des Emigrants, bénissez spécialement vos fils aimants de la « Commission catholique » et tous leurs collaborateurs ; bénissez tous leurs travaux et leurs initiatives, et faites, si vous le voulez bien, que bientôt tous vos fils, les Argentins, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain, égaux devant votre cœur immaculé, puissent chanter vos gloires dans le « sanctuaire national de l'émigrant », en même temps que celles de votre très doux Fils, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. *Amen.*

En gage de toutes ces grâces, et comme une nouvelle manifestation de Notre particulière et paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur Notre Bénédiction, à vous et à tous ceux qui écoutent Notre voix avec une attention filiale.

Message du Saint-Père à la III[e] Assemblée générale de la Fédération internationale de la Jeunesse catholique (4-12-1956)

S. S. Pie XII a adressé le Message suivant au Congrès de la Fédération internationale des jeunesses catholiques qui s'est tenu à Rome du 11 *au* 16 *décembre* 1956, *sur le thème : « L'éducation de la vie spirituelle et ses relations avec la vie professionnelle. »* (1)

La troisième Assemblée générale de la Fédération internationale de la Jeunesse catholique, qui se tient prochainement à Rome, Nous offre une occasion, que nous saisissons avec joie, d'adresser à ses dirigeants et aux délégués de divers pays qui doivent y participer Nos encouragements et Nos vœux paternels.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que vous représentez à Nos yeux, chers jeunes, la foule innombrable de Nos fils de toutes nations qui, animés d'une même foi et d'un même zèle pour la cause de Dieu, militent au sein des organisations catholiques de jeunesse ou portent dans le silence le témoignage, parfois héroïque, de leur fidélité au Seigneur. Les uns et les autres sont la fierté de l'Eglise ; mais ils sont aussi, dans le monde, l'espoir de la génération nouvelle. Rarement, en effet, génération fut atteinte par d'aussi profonds et vastes remous qui soulèvent les peuples, ébranlent les civilisations, déchaînent les passions et sapent les valeurs les plus sacrées de la morale et de la religion. Comment ne serions-Nous pas saisi de compassion à la pensée de tant de jeunes d'aujourd'hui qui, « comme des brebis sans berger », grandissent dans l'inquiétude et le doute et sont livrés sans défense à l'emprise des propagandes mensongères ?

« SENTIRE CUM ECCLESIA »

Comme cadre de votre activité, les statuts de votre Fédération prévoient, à juste titre, que chaque organisation nationale et les divers mouvements spécialisés jouissent, pour leur apostolat d'une réelle liberté d'action sous l'autorité des pasteurs responsables. Mais, plus encore que ces légitimes et nécessaires franchises, aimez, chers fils, les liens fraternels qui vous rassemblent, au sein de la grande famille catholique, pour un même service de l'Eglise. Ravivez en vos âmes la conscience de votre commune appartenance au Corps du Christ, dont vous êtes les membres ; ayez ensemble le sens de l'honneur catholique fait d'amour et d'admiration pour notre Mère la Sainte Eglise, et appliquez-vous d'un cœur unanime à étendre dans le monde son action salvatrice ; nourrissez et développez en vos esprits, par une généreuse application à l'étude de la foi, l'intelligence du mystère chrétien, tel que vous aimez le proclamer par le chant du *Credo ;* en un mot gardez, comme la perle précieuse de l'Evangile, le *Sentire cum Ecclesia,* qui vous unit tous autour du Vicaire du Christ, et vous met à l'abri d'une périlleuse dispersion de forces.

UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

En un temps où les nationalismes s'exacerbent dangereusement, cette union fraternelle des jeunes catholiques — dans le respect de l'attachement

(1) Texte français original publié dans *l'Osservatore Romano* du 14. 12. 1956. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

de chacun à sa patrie, à sa race, à sa culture, — est pour Notre cœur de Père un précieux réconfort. N'est-on pas en droit d'y voir un puissant moyen de guérir les plaies des guerres, de réconcilier et de pacifier les peuples ? En un siècle surtout, si cruellement marqué par une lutte gigantesque contre la religion, quelle lumineuse espérance fait luire cette volonté commune de jeunes gens de toutes nations, qui entendent proclamer, par leur vie et leur action, les droits souverains de Dieu : « Car c'est de lui, par lui, et pour lui que toutes choses existent ! » (*Rom.* XI, 36.)

L'ÉDUCATION A LA VIE SPIRITUELLE

Telles sont les perspectives qui orienteront les travaux de votre prochaine Assemblée, et notamment l'examen du thème principal d'étude : l'éducation à la vie spirituelle et ses relations avec la vie professionnelle et la culture moderne. Déjà, dans Notre allocution aux jeunes filles de la Fédération mondiale catholique, Nous leur avions donné sur ce point, il y a peu de mois, de paternelles directives qui peuvent aujourd'hui encore guider vos propres recherches (2). Nul doute que l'exacte fidélité aux devoirs de la vie spirituelle, que Nous ne saurions trop vous recommander, ne vous engage sur la voie d'un apostolat fécond au service de vos frères dans le milieu où la Providence vous aura placés : « N'est-ce pas, disions-Nous récemment, le Seigneur qui se rend alors présent en chacun de ses membres ?... Jeter sur le monde un regard identique au sien, partager les intentions qui l'animaient, son désir immense de rédemption, telle est la démarche spontanée de qui vit en lui et par lui ». (Discours à la « *Rinascita cristiana* », *l'Osservatore Romano,* 8 novembre 1956) (3).

L'APPEL AU PLUS HAUT SERVICE

Dieu veuille enfin exaucer l'instante prière qui monte de Nos lèvres, tandis que Nous vous adressons ce Message, chers fils. Qu'il daigne appeler à ce plus haut service, qu'est le sacerdoce, un nombre toujours plus grand d'entre vous, car, en tous lieux, la moisson est immense, qui attend les ouvriers apostoliques ! Et comment des fils aimants de l'Eglise, ouverts aux besoins du monde, formés dès l'adolescence à la vie spirituelle, ne répondraient-ils pas généreusement à l'appel d'en haut ? C'est en formulant ce vœu que, d'un cœur paternel, Nous vous accordons à tous, dirigeants, aumôniers et membres de la Fédération internationale de la Jeunesse catholique, Notre Bénédiction Apostolique.

(2) *D. C.*, n° 1224, du 3. 4. 1956, col. 517.

(3) *D. C.*, n° 1240, du 9. 12. 1956, col. 1555.

La lutte contre le feu

Allocution de S. S. Pie XII (19-10-1956)

S. S. Pie XII a reçu en audience les participants au premier Congrès mondial organisé par le Comité technique international de prévention et d'extinction du feu et leur a adressé en français l'allocution suivante (1) :

C'est la première fois, Messieurs, que vous avez l'occasion de vous réunir pour un Congrès mondial organisé par le Comité technique international de prévention et d'extinction du feu. Et vous avez choisi pour cette importante manifestation la ville de Rome, déjà célèbre dans l'antiquité pour son corps de magistrats chargé d'assurer sa protection contre les incendies. Nous sommes heureux, en vous recevant ici, de vous assurer de Notre bienveillance et de souhaiter que ce Congrès donne une impulsion puissante à la collaboration internationale dans le domaine de la lutte contre le feu.

Les incendies furent de tout temps pour les cités un danger redoutable. L'histoire conserve le souvenir de nombreuses catastrophes spectaculaires, qui détruisirent des quartiers et même parfois des villes entières. Si les matériaux de construction modernes rendent en général les immeubles moins inflammables qu'autrefois, par contre la multiplication des appareils de chauffage ou d'éclairage, qui utilisent le gaz, l'électricité, l'huile lourde, augmente naturellement les causes possibles d'incendie. Aussi s'avère-t-il nécessaire d'étendre de manière parallèle les mesures de prévention et d'entraîner des corps spéciaux permanents, munis des équipements les plus perfectionnés et aptes à faire face aux situations les plus critiques avec le maximum d'efficacité.

C'est avec plaisir que Nous accueillons à l'occasion de ce Congrès les délégations de ces formations d'élite, si souvent appelées à déployer leur valeur dans les circonstances les plus difficiles. Car, si des prescriptions légales sévères ont rendu obligatoires certaines mesures de précaution, par exemple dans la construction des salles de spectacle et dans le maniement de matières inflammables, il n'est pas possible de supprimer totalement les sinistres, qui relèvent de phénomènes d'autocombustion, de la malveillance, de défauts techniques dans les appareils ou les installations, et surtout de la négligence. C'est ici peut-être que s'impose l'action la plus constante et la plus difficile, mais aussi la plus nécessaire, puisque, selon certaines statistiques, plus de la moitié des sinistres sont dus à ce dernier motif. Le touriste insouciant, qui laisse tomber dans la forêt une allumette enflammée, ou l'usager qui entreprend une réparation de fortune à son installation électrique, ne se doutent pas des conséquences tragiques, que peut entraîner un geste en apparence inoffensif. Aussi faut-il constamment tenir en éveil l'attention du public, l'avertir du danger que comportent ces négligences et lui inculquer inlassablement les règles essentielles de la

(1) D'après *l'Osservatore Romano* du 21. 10. 1956.
Les représentants de 17 nations se trouvaient à l'audience. La France était représentée par le colonel Maruelle et M. Collinet, respectivement président et secrétaire général du Comité, M. Roux, directeur général de la protection civile, et le colonel Besson, commandant le régiment des sapeurs-pompiers de Paris.

prudence en ce domaine. Pour onéreuse qu'elle soit, une telle action reste la condition indispensable d'une prévention efficace de l'incendie.

Lorsque, malgré toutes les précautions, le feu éclate, le corps spécialisé doit entrer en action avec le maximum de rapidité, puisque de là dépend souvent le succès de son intervention. Vous savez quel travail de préparation est requis à cet effet, et les qualités physique et morales, qui sont exigées des chefs responsables comme de leurs hommes. Bien souvent il y va du salut de vies humaines, que l'audace, la décision, le mépris de la mort peuvent seuls arracher aux flammes. Et même quand il n'y a pas de danger mortel, le pompier est souvent exposé aux accidents graves provoqués par les explosions ou l'écroulement des murailles. Ces interventions, exigées par l'intérêt de la communauté, sont rarement exemptes de péril sérieux et demandent chez ceux qui y sont destinés beaucoup d'habileté et de courage, ainsi qu'un sens inné du dévouement. Nous nous réjouissons de pouvoir en cette occasion féliciter le *Corpo Nazionale dei Vigili del Fuoco,* dont le drapeau recevra la médaille d'or, qui récompense des services civils éminents et l'héroïsme déployé par cette valeureuse formation.

Nous sommes persuadé que ce Congrès encouragera tous ceux qui, sur le plan international, s'intéressent à la prévention et à l'extinction des incendies. Avec les améliorations techniques, que provoquera l'échange des expériences et des informations sur les travaux accomplis dans divers pays, ira de pair un approfondissement des principes moraux, qui justifient et encouragent cette forme de service public. Il est aussi une leçon tirée de la vie quotidienne, à laquelle Nous fait penser l'apôtre saint Paul, quand il avertit que « le feu éprouvera la qualité de l'œuvre de chacun. Si l'œuvre bâtie sur le fondement résiste, son auteur recevra une récompense ; si son œuvre est consumée, il en subira la perte ». (*I Cor.*, III, 13-14.)

Que de fois, Messieurs, en participant à une bataille acharnée contre l'élément déchaîné, n'avez-vous pas éprouvé un sentiment semblable ! De quel prix considérable se paie parfois le refus d'observer les normes dictées par la prudence et d'utiliser pour une construction des matériaux résistants ! N'en va-t-il pas de même au point de vue moral, dans la vie des individus, des familles, des sociétés ? Nous songeons en particulier au sort de tant de foyers qui ont cru pouvoir bâtir une vie entière sur des sentiments d'un jour, ou faire fi des sages principes que dictent la raison et la foi chrétienne ; à tant de jeunes gens qui subissent les suites regrettables d'une éducation négligée ; aux risques graves auxquels s'exposent ceux qui, dans les institutions sociales et politiques se fient à des théories fausses et incomplètes ou qui font bon marché des droits essentiels de la personne humaine et de ses aspirations religieuses.

Que non seulement dans votre vie professionnelle, mais aussi sur tous les plans de votre activité, vous puissiez toujours employer des matériaux capables de résister à des épreuves souvent plus rudes que celle du feu, en particulier celles de la souffrance et de la mort, et toutes celles qui placent votre conscience devant le choix décisif du bien et du mal ! Si vous abordez cette lutte avec fermeté et constance, si grâce à l'aide divine vous en sortez vainqueurs, vous accéderez sans aucun doute à la plénitude du bonheur et de la joie promise aux cœurs sincères et fidèles.

En gage de cette faveur et des dons de Dieu que Nous demandons pour vous-mêmes, pour vos familles et tous ceux qui participent à vos efforts, Nous vous accordons bien volontiers Notre Bénédiction apostolique.

Condamnation de deux œuvres de Miguel de Unamuno (1)

Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office

DÉCRET

CONDAMNATION DE LIVRES

Mercredi, 23 *janvier* 1957.

Dans l'Assemblée générale de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux préposés à la sauvegarde de la foi et des mœurs, après avoir entendu l'avis des consulteurs, ont condamné et ordonné d'insérer dans le catalogue des livres interdits les œuvres de Miguel de Unamuno :

---

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte latin de *l'Osservatore Romano* du 31 janvier 1957.

Miguel de Unamuno est né à Bilbao le 29 septembre 1864. Successivement professeur de grec à l'Université de Salamanque (1891), puis recteur de cette même Université (1901), il occupa ce poste jusqu'à la guerre civile avec de longues interruptions dues à des causes politiques. Son attitude hostile à Primo de Rivera lui valut d'être déporté aux Canaries en 1924. Peu après il s'exila en France et vécut à Paris et à Hendaye jusqu'en 1930. Rentré en Espagne après la chute de Primo de Rivera, il revint à l'Université de Salamanque et mourut en cette ville le 31 décembre 1936, peu après le début de la guerre civile.

Voici la liste de ses œuvres : Essais : *En torno al casticismo, ciudad y campo, la vida es sueno ; Adentro, intelectualidad y espiritualidad, sobre la superbia ; El secreto de la vida*[*]; *Mi religion*[*]; *Vida de Don Quijote y sancho ; Del sentimiento tragico de la vida ; La agonia del Cristianismo ; Como se hace una novela.*

Ecrits occasionnels : *Paisajes de mi pais ; Recuerdos di ninez y mocedad ; Por tierras de Portugal y de Espana ; Soliloquios y conversaciones ; Contra esto y aquello ; Andanzas y visiones espanolas ; Cuaderno de la Magdalena ; La ciudad de Henoc ; Paisajes del alma ; De Fuerteventura a Paris.*

Romans : *Paz en la guerra, amor y pedagogia ; El espejo de la muerte ; Niebla ; Abel Sanchez*[*]; *Tres novelas ejemplares y un prologo ; San Manuel Bueno, martir.*

Théâtre : *Fedras ; Sombras de sueno ; El otro ; El hermano Juan.*

Poésie :*Poesias ; Rosario de sonetos liricos ; El Christo de Velasquez ; Andanzas y visiones espanolas*[*]; *Rimas de dentro ; Teresa*[*]; *Romencero del destierro.*

1. *Del sentimiento tragico de la vida* (Du sentiment tragique de la vie).

2. *La agonia del Cristianismo* (L'agonie du christianisme).

De plus, les Eminentissimes et Révérendissimes Pères ont voulu avertir les fidèles que même dans d'autres livres du même auteur il y a beaucoup d'erreurs contre la foi et les mœurs.

Le jeudi 24, du même mois et de la même année, S. S. Pie XII, Pape par la divine Providence, dans l'audience accordée à l'Eminentissime et Révérendissime cardinal prosecrétaire du Saint-Office, sur son rapport, a approuvé la décision des Eminentissimes et Révérendissimes Pères et en a ordonné la publication.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 30 janvier 1957.

ARTURO DE JORIO, *notaire.*

Commentaire de l'Osservatore Romano (1)

Des personnalités du monde intellectuel espagnol et d'ailleurs viennent de faire encore récemment de grands éloges d'Unamuno. Dans certaines cérémonies et manifestations académiques, on a exalté sa grandeur, en le proposant comme un grand exemple auquel devraient se rallier les nouvelles générations espagnoles.

Ces affirmations ne concordent pas du tout avec l'attitude de l'épiscopat espagnol qui a plusieurs fois dénoncé la gravité des erreurs d'Unamuno. A ce propos, il faut rappeler spécialement la lettre pastorale de S. Exc. Mgr Antonio de Pildain y Zapiain, évêque des îles Canaries : *Don Miguel de Unamuno, grand hérétique et professeur d'hérésies ;* celle du regretté évêque d'Astorga, S. Exc. Mgr Jesus Marida y Perez : *La restauration de la culture ;* et encore, plus récemment, la *Notification,* de S. Exc. Mgr Léon Villuendas Polo, évêque de Teruel. Les actes cités de ces évêques avaient été précédés, depuis 1942, par la prohibition du livre d'Unamuno : *Du sentiment tragique de la vie,* qui fut promulguée, en conformité avec le Droit canon, par l'évêque de Salamanque à cette époque, Mgr Henri Pla y Deniel, aujourd'hui cardinal-archevêque de Tolède.

Il soulignait que l'édition qu'il avait examinée avait été imprimée à Madrid, en 1938, au moment où cette ville se trouvait sous la domination rouge.

Les tributs d'éloges rendus récemment à Unamuno et le fait que, hélas ! ses œuvres continuent à se répandre et à faire un plus grand mal, ont amené les autorités supérieures de l'Eglise à considérer comme insuffisante la prohibition énoncée *ipso jure* au canon 1399, n°s 2, 3 et 6 du Code de Droit canonique. Cette prohibition s'étendait déjà évidemment aux deux ouvrages : *Du sentiment tragique de la vie* et *L'Agonie du christianisme* qui viennent aussi d'être mis à l'index par le Décret de la Suprême Sacrée Congrégation, que nous publions en un autre endroit du journal.

Il faut aussi noter que dans le décret du Saint-Office, on ne cite pas une édition spéciale de ces œuvres, puisque toutes les éditions et traductions en doivent être considérées comme prohibées.

La condamnation est pleinement justifiée par l'accumulation d'erreurs d'une extrême gravité contenues dans les livres de l'écrivain espagnol.

Unamuno, en effet, nie la possibilité de démontrer raisonnablement l'existence de Dieu ; nie la foi au nom de la raison et l'ordre surnaturel ; nie la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Il nie la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, le péché originel, la transsubstantiation eucharistique, l'éternité des peines de l'enfer. Il rejette le culte de la Vierge et l'infaillibilité du Pape.

D'après Unamuno, c'est notre instinct vital qui nous fait aspirer à l'immortalité et à l'union avec Dieu, alors que la raison ne peut démontrer ni l'existence de Dieu ni l'immortalité de l'âme : c'est dans cette opposition que consiste le sentiment tragique de la vie.

Dans *l'Agonie du christianisme,* l'auteur distingue entre l'Evangile et le christianisme. L'Evangile est une doctrine, la Bonne Nouvelle ; le christianisme devient avec saint Paul une *agonie* ou une lutte. Le Christ renaît dans les âmes de ses fidèles pour *agoniser* (ou lutter) en elles ; la foi naît en la résurrection de la chair, et avec elle la foi dans l'immortalité de l'âme. Unamuno considère l'institution divine de l'Eglise comme un mythe et, selon lui, « l'agonie » du christianisme s'est aggravée lorsque le Concile du Vatican a proclamé le dogme de l'Infaillibilité pontificale.

⁂

Le décret du Saint-Office, que nous expliquons se distingue des autres similaires par l'adjonction d'un *Avis,* par lequel les fidèles sont mis en garde contre la lecture des œuvres d'Unamuno car beaucoup contiennent de graves erreurs contre la foi et la morale.

Nous nous bornons à deux exemples : dans la nouvelle *saint Manuel Bueno, martyr,* le protagoniste, un prêtre, qui en réalité ne croit ni en Dieu ni en Jésus-Christ ni en l'immortalité de l'âme ni en aucun des articles de la foi, est qualifié de pieux et de bon, et sa mort est décrite comme celle d'un saint. Elle contient l'erreur dogmatique qu'il est possible qu'un prêtre, *intelligent et bon,* perde la foi et meure saintement. Et le soupçon entre dans les âmes des fidèles que les prêtres administrent les mystères divins sans y croire.

Si, du domaine strictement dogmatique nous passons dans celui de la morale, il suffira de citer la *Vie de don Quichotte et de Sancho,* où est justifiée la conduite scandaleuse d'une jeune fille « Maritorne ».

⁂

Nous espérons que l'*Avis* inséré dans le décret du Saint-Office portera à une sérieuse méditation toutes les personnes qui se sont laissé tromper par ceux qui, au nom d'une soi-disant harmonisation supérieure des diverses conceptions de la vie, prétendent mettre sur le même plan les grands phares de la pensée catholique espagnole et l'hérétique Unamuno. Nous souhaitons, de la sorte, préserver les catholiques des dangers que de tels écrits représentent pour la foi.

---

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte italien (*O. R.* du 31. 1. 1957).

Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office

DOUTE SUR L'AFFINITÉ (1)

Il a été demandé à cette Suprême Sacrée Congrégation si l'affinité, contractée dans l'infidélité, constitue un empêchement pour les mariages conclus après le Baptême, même d'une des parties seulement.

Le mercredi 16 janvier 1957, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux, préposés aux questions de foi et de mœurs, après avoir entendu l'avis des consulteurs, a décidé de répondre au doute posé *affirmativement*.

Le jeudi 24 du même mois et de la même année, S. S. Pie XII, Pape par la divine Providence, dans une audience accordée à l'Eminentissime et Révérendissime cardinal pro-secrétaire du Saint-Office, a approuvé la décision sus-énoncée des Eminentissimes Pères qui lui avait été soumise et a ordonné qu'elle soit publiée.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 31 janvier 1957.

ARTURO DE JORIO, *notaire*.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin de *l'Osservatore Romano* du 3. 2. 1957.
L'affinité est un empêchement de mariage de droit ecclésiastique n'affectant que les baptisés. Elle naît d'un mariage valide *ratum* ou *ratum et consommatum* (c. 97 § 1). Le mariage légitime des infidèles n'entraîne aucun empêchement. Si les deux conjoints se font baptiser, le mariage devient *ratum* (sentence la plus commune) et engendre l'empêchement.
Le doute subsistait pour le cas du Baptême de l'une des parties ; et en raison du doute de droit, l'empêchement pouvait pratiquement être considéré comme inexistant. La réponse du Saint-Office vient dirimer le doute en faveur de l'empêchement. (*N. D. L. R.*)

L'ÉGLISE DANS LA POLOGNE DE M. GOMULKA

L'Eglise de Pologne, depuis les journées d'octobre, semble avoir terminé le temps de la persécution. Les documents que nous publions ci-après témoignent de l'état d'entente dans lequel elle vit actuellement avec le gouvernement. Cette entente est interprétée par les communistes vivant en dehors du rideau de fer comme une reconnaissance implicite par l'Eglise de la « réalité historique nouvelle », les milieux libéraux veulent y voir une « compromission ». En réalité, la situation en Pologne est dominée d'une part par un désir latent de libération et de démocratisation, et, d'autre part, par la menace toujours présente de la Russie, et l'exemple de la Hongrie est là pour montrer que cette menace n'est pas vaine. « Gomulka — écrit Carlo Adami *dans « Il quotidiano »* du 2 février — *s'en tient à la raison d'Etat, non seulement nationale, mais aussi communiste. L'Eglise s'en tient à la loi morale qu'elle a mission de propager et de servir. » Les communistes polonais, par réalisme, ont accepté de compter avec ce fait que la Pologne est catholique dans la proportion de* 98 *pour* 100 *de sa population, mais leur opinion n'a pas changé quant à l'Eglise et à la religion. L'Eglise de Pologne, de son côté, n'a pas davantage changé d'opinion au sujet du communisme, mais quel que soit le régime sous lequel elle vit, elle n'en a pas moins la responsabilité des âmes qui lui sont confiées et elle ne peut que se réjouir des bonnes dispositions actuelles du gouvernement qui lui donne plus de facilités pour accomplir son ministère.*

Les rapports entre l'Église et l'État

Le Bulletin officiel de l'archidiocèse de Varsovie : Wiadomosci archidiecezjalne Warszawskie (*Nouvelles de l'archidiocèse de Varsovie*), *publie dans son numéro de novembre-décembre* 1956 *les divers communiqués ci-après qui ont été donnés à la presse et à la radio polonaises depuis la libération du cardinal Wyszynski au sujet de la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat* (1).

I. LA LIBÉRATION DU CARDINAL WYSZYNSKI.

Varsovie, P. A. P. (2), 28 *octobre* 1956.

Comme conséquence de l'entretien entre MM. W. Bienkowski et Z. Kliszka, représentants du parti et du gouvernement, avec le cardinal Stefan Wyszynski, S. Em. le primat de Pologne est revenu dans la capitale et a repris possession de son poste (3).

On a établi, entre autres, qu'il serait nécessaire de convoquer dans un bref délai une commission mixte des représentants du gouvernement et de l'épiscopat pour régler les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

II. NOMINATION D'UNE COMMISSION POUR LES CONVERSATIONS ENTRE L'EGLISE ET L'ETAT

Varsovie, le 4 *novembre* 1956.

Après les conversations entre les représentants du gouvernement et l'épiscopat, une Commission a été nommée pour régler les questions entre l'Eglise et l'Etat. Elle est composée de : J. Morawski, membre du bureau

(1) Traduction, sous-titres et notes de *la D. C.*
(2) *Polska Agencia Prasowa,* Agence de presse polonaise.

(3) Cf. *D. C.*, n° 1239 du 25. 11. 1956, col. 1499. Nous avons publié précédemment (*D. C.*, n° 1241 du 23. 12. 1956) le texte du premier sermon prononcé par le cardinal Wyszynski, après sa libération.

politique du parti communiste ; J. Sztachelski, ministre ; Mgr Michal Klepacz, évêque de Lodz ; Mgr Zygmunt Choromanski, secrétaire de l'épiscopat.

III. Les évêchés de l'Ouest.

P. A. P., 4 *décembre* 1956.

Le Siège apostolique a institué sur les territoires de l'Ouest, à la place des vicaires capitulaires, cinq nouveaux évêques : pour Wroclaw, Mgr B. Kominek ; pour Gorzow, Mgr T. Bensch ; pour Opole, Mgr F. Jop ; pour Gdansk, Mgr E. Nowicki ; pour Olsztyn, Mgr T. Wilczynski.



Une photographie historique : **Le primat de Pologne remet leurs pouvoirs aux nouveaux évêques des territoires de l'Ouest.** De gauche à droite : **Mgr Nowicki, le cardinal, NN. SS. Jop, Bensch, Choromanski, secrétaire de l'épiscopat, Kominek et Wilczinski** (en partie hors de la photo).

Ces nominations ont été effectuées après accord entre l'épiscopat et le gouvernement de la République populaire (1).

(1) S. Exc. Mgr Nowicki a été nommé coadjuteur *sedi datus* au siège de Gdansk (Dantzig). L'évêque allemand de Dantzig, S. Exc. Mgr Splett, récemment libéré de prison, vit dans sa famille à Lübeck, en Allemagne orientale. Les quatre autres évêques administreront les territoires qui leur sont confiés avec tous les pouvoirs d'évêques résidentiels, sans en avoir toutefois le titre. S. Exc. Mgr Jop a déclaré, en effet, au cours de la cérémonie de son installation à Opole : « Par la volonté du Saint-Père, qui m'a nommé évêque *pour* la région d'Opole..., je prends aujourd'hui en main l'administration de cette petite partie de l'Eglise catholique et romaine qui est située dans cette région. Dès 1951, le Saint-Père, dans son profond souci de venir à la rencontre des besoins religieux d'une multitude de 1 500 000 fidèles de cette terre, m'avait désigné comme évêque *pour* Opole, avec tous les pouvoirs attribués aux évêques résidentiels, c'est-à-dire aux évêques administrant définitivement les diocèses érigés canoniquement. » *L'Annuario Pontificio* de 1957 ne mentionne que Wroclaw (Breslau) parmi les quatre territoires qui leur sont assignés (en laissant en blanc le nom du titulaire), parce que ce siège existait déjà avant la guerre.

LL. EExc. NN. SS. Nowicki, Kominek et Bensch étaient parmi les cinq administrateurs apostoliques qui avaient été nommés, par le cardinal Hlond, à la tête des circonscriptions découpées par lui en 1945 dans les territoires des diocèses de Wroclaw (Breslau) et de Warmia (Ermland), et dans celui de la prélature *nullius* de Schneidemühl Ils furent arrêtés à la suite du décret du 26 janvier 1951 qui les révoquait pour les remplacer par des vicaires capitulaires que les Conseils diocésains avaient dû élire sur l'ordre du gouvernement. S. S. Pie XII les avait nommés évêques dès le 26 avril 1951. N'ayant pu être consacrés, les sièges titulaires qui leur avaient alors été attribués (Adriane, Sofene et Tabuda) ont été donnés à d'autres évêques, et, le 1er décembre 1956, ils furent respectivement nommés évêques titulaires de Tugga, Vaga et Tentiri. Ils avaient été consacrés secrètement pendant la période de persécution par S. Exc. Mgr Dymek, archevêque de Poznan, qui, quelques jours avant sa mort, survenue le 22 octobre 1956, leur avait demandé d'assister à ses funérailles en ornements épiscopaux, ce qu'ils firent, le 26 octobre, au grand étonnement de ceux qui ne les connaissaient que comme prêtres.

Mgr Jop était auparavant évêque auxiliaire de Sandomierz, et Mgr Wilczynski, évêque auxiliaire de Lublin.

Ainsi se trouve provisoirement réglée une question qui, depuis 1945, pesait sur les relations de l'Eglise et de l'Etat en Pologne. Le Saint-Siège, fidèle à sa politique traditionnelle, attendait, pour nommer des évêques résidentiels polonais, que soit créée dans les territoires de l'Ouest une situation juridique réglée par le traité de paix prévu à Potsdam, alors que le gouvernement, à des fins de propagande, présentait cette attitude comme une preuve des sentiments pro-allemands du Vatican qui se refusait à reconnaître l'annexion de ces territoires.

Nous publions plus loin (col. 216) un exposé historique détaillé de cette question des territoires de l'Ouest.

IV. L'accord entre l'Église et l'État

(7 *décembre* 1956).

Communiqué de la commission des représentants du gouvernement et de l'épiscopat :

La commission mixte des représentants du gouvernement et de l'épiscopat a discuté de divers problèmes concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat.

Les représentants du gouvernement ont souligné leur désir d'écarter les empêchements à la réalisation de la pleine liberté de la vie religieuse qui existaient dans le passé.

Les représentants de l'épiscopat déclarèrent qu'à la suite des changements survenus dans la vie publique, tendant à l'affermissement de la justice, de la coexistence pacifique, du relèvement de la morale sociale et de la réparation des iniquités, le gouvernement et les autorités de l'Etat trouveront dans la hiérarchie une totale compréhension de ces aspirations.

Les représentants de l'épiscopat appuient tous les efforts des citoyens tendant à la consolidation et au développement de la Pologne populaire (1).

La commission a étudié les importants problèmes suivants concernant l'Eglise et l'Etat :

Les nominations aux charges ecclésiastiques.

1. Pour régler les relations juridiques entre l'Etat et l'administration ecclésiastique, la commission demandera aux autorités l'abrogation du décret du 9 février 1953, concernant les nominations aux charges ecclésiastiques (2).

Le nouveau décret garantira l'influence de l'Etat sur la nomination des archevêques, évêques diocésains et coadjuteurs avec droit de succession, ainsi que des curés, tout en respectant les exigences du droit ecclésiastique.

L'enseignement religieux (3).

2. Pour régler la question de l'enseignement religieux dans les écoles, les principes suivants ont été établis :

a) On assure la totale liberté et on garantit le libre choix de l'enseignement religieux dans les établissements primaires et secondaires pour les enfants dont les parents en exprimeront le désir ; les professeurs de religion seront nommés par les autorités scolaires en accord avec les autorités ecclésiastiques. Ils seront rémunérés sur le budget du ministère de l'Education nationale.

b) Les programmes et les manuels de l'enseignement religieux recevront l'approbation des autorités ecclésiastiques et du ministère de l'Education nationale. L'enseignement religieux sera supervisé par les deux autorités. Les autorités scolaires faciliteront aux enfants et adolescents la libre participation aux exercices religieux en dehors de l'école.

e) Les autorités scolaires et le clergé assureront une liberté et une tolérance totales

---

(1) Peut-être cette phrase n'est-elle pas complète dans le texte publié par *Wiadomosci archidiecezjalne Warszawskie*. Elle se continue en effet ainsi dans une traduction anglaise donnée par l'hebdomadaire *The Tablet* (26. 1. 1957) : « ... à la concentration harmonieuse des efforts de tous pour le bien du pays, pour l'observation consciencieuse des lois de la Pologne populaire et leur accomplissement vis-à-vis de l'Etat ».

(2) *D. C.*, n° 1143, du 2. 3. 1953, col. 371. Ce décret exigeait l'accord des autorités de l'Etat pour toutes les nominations.

(3) L'enseignement religieux avait été garanti dans les écoles polonaises par l'article 10 de l'accord du 14 avril 1950 (*D. C.*, 1950, col. 823), mais cet accord ne fut jamais respecté par le gouvernement, comme le déploraient les évêques polonais dans le mémorandum qu'ils avaient remis à M. Bierut en 1953 (*D. C.*, 1953, col. 1388). « A peine quelques écoles ont-elles pu maintenir l'enseignement religieux », disait S. Em. le cardinal Wyszynski, dans son sermon du 9 décembre (*Infra*, col. 226). Cependant le rétablissement de l'enseignement religieux n'a pas été sans entraîner des protestations de la part des communistes. « Le rétablissement de l'enseignement du catéchisme ne fut qu'une concession de la part d'une minorité éclairée en faveur d'une majorité qui ne l'est pas », a déclaré M. Kotarbinski, le nouveau président de l'Académie polonaise des sciences (*la Croix* du 31. 1. 1957). Un certain Jadwiga Pasenkiewicz écrivait dans l'hebdomadaire littéraire *Nowa Kultura* : « Le principe, soi-disant démocratique, que l'on invoque, selon lequel la majorité des parents décident si l'instruction religieuse doit être donnée dans telle ou telle école, est la négation de la démocratie, parce que l'idée de développment et de progrès fait partie intégrante de la démocratie socialiste... »

aux croyants aussi bien qu'aux incroyants, et s'opposeront fermement à toute tentative de violation de conscience.

L'aumônerie des hôpitaux.

3. Un accord de principe au sujet des soins religieux à donner aux malades fut conclu. Le ministère de la Santé donnera des précisions ultérieures sur la base de ces principes.

L'aumônerie des prisons.

4. L'aumônerie pénitentiaire a fait l'objet d'un accord de principe.

Le retour des religieuses et des prêtres expulsés.

5. Le retour des religieuses expulsées en 1953 des districts de : Opole, Wroclaw, Katowice, a été autorisé. Celles qui, ne se sentant pas de liens avec la Pologne, ont exprimé le désir de partir à l'étranger, peuvent quitter le pays (1). On a décidé également le retour des prêtres expulsés de leurs paroisses de l'Ouest (2).

Les territoires de l'Ouest.

6. Un accord a été conclu entre le gouvernement et l'épiscopat au sujet de la nomination des cinq nouveaux évêques institués par le Saint-Siège dans les territoires de l'Ouest.

Décret du ministère polonais de l'éducation nationale au sujet de l'enseignement religieux dans les écoles (8-12-1956) (3)

1. L'enseignement de la religion sera libre. Il sera donné aux élèves dont les parents en feront la demande écrite.

2. Dans les écoles d'Etat, cet enseignement est soumis aux règles ci-après :

a) les programmes et manuels sont établis par les autorités ecclésiastiques et scolaires ;

b) si le nombre d'élèves d'une classe est inférieur à 20, on les réunit à d'autres sections de la même classe ou à des classes différentes ;

c) l'enseignement religieux sera donné en première (4), pendant une heure par semaine ; de la seconde à la 9e : deux heures par semaine ; dans toutes les classes des écoles secondaires : une heure par semaine ;

---

(1) Un millier de religieuses allemandes, qui se trouvaient dans les territoires de l'Ouest, avaient été emprisonnées dans d'anciens couvents de Cracovie. Lorsque les vicaires capitulaires de Wroclaw et Katowice avaient rendu visite à S. Exc. Mgr Weskamm, évêque de Berlin, en janvier 1955, celui-ci leur avait demandé de s'employer à leur libération.

(2) Il s'agit de prêtres polonais expulsés à la suite du décret sur la nomination aux charges ecclésiastiques.

(3) *Wiadomosci Archidiecezjalne Warszawskie*, novembre-décembre 1956.

(4) Le système polonais de numérotation des classes est l'inverse du système français. Les élèves commencent par la première.

d) comme tout enseignement facultatif, l'enseignement religieux doit avoir lieu après les heures de l'enseignement obligatoire. Là où les conditions le permettent, les classes de religion peuvent avoir lieu le matin, avant le commencement du travail. Toutefois, dans les écoles où ce principe n'assurera pas à tous les groupes d'élèves la possibilité de recevoir l'enseignement religieux, celui-ci pourra avoir lieu pendant les heures destinées à l'enseignement obligatoire. L'école a l'obligation d'assurer une surveillance convenable des élèves qui ne profiteront pas de l'enseignement religieux pendant les heures libres qu'ils auront de ce fait ;

e) les professeurs de religion tiendront des carnets d'étude distincts ;

f) l'enseignement religieux peut avoir lieu dans des locaux en dehors de l'école.

3. Peut être professeur de religion un ecclésiastique ou un laïc désigné par les autorités ecclésiastiques. L'engagement et le licenciement des professeurs ont lieu sur proposition des autorités ecclésiastiques.

Un professeur de matières profanes ne peut pas enseigner la religion.

Les professeurs de religion sont rémunérés sur le budget du ministère de l'Education, selon les prescriptions en vigueur concernant le salaire des professeurs.

Le travail du professeur de religion se répartit comme suit : dans les écoles primaires, trente heures par semaine ; dans les écoles secondaires, vingt-cinq heures par semaine.

4. Des représentants de l'autorité ecclésiastique, dont les noms seront portés à la connaissance des autorités scolaires, pourront assister aux leçons de religion aussi bien que les dirigeants des établissements scolaires.

5. Le corps enseignant, les professeurs des matières profanes et de religion garantiront la tolérance à l'égard des élèves croyants et incroyants, et s'opposeront à toutes les tendances de violation de la liberté de conscience.

Il sera donné aux élèves la possibilité de pratiquer leur religion en dehors de l'école, pendant les heures libres de leurs occupations obligatoires.

Les élèves recevant l'enseignement religieux seront libérés de leurs occupations scolaires pendant trois jours par an afin de pouvoir assister aux retraites pascales.

6. Ce décret entrera en vigueur le 15 décembre 1956, nonobstant toutes prescriptions contraires.

Le ministre : W. BIENKOWSKI.

CIRCULAIRE D'APPLICATION DU 11 DECEMBRE 1956

Pour assurer les conditions de la pleine liberté de conscience à la jeunesse étudiante :

1. L'existence des écoles sans enseignement religieux est autorisée dans le cas où la majorité des parents ne formulera pas le désir de donner une instruction religieuse à ses enfants ; ou bien s'il existe une possibilité de transférer dans une école avec enseignement religieux les élèves qui manifesteront le désir de recevoir cet enseignement.

Il faut faciliter l'enseignement de la religion en dehors de l'école aux élèves des écoles où il n'existe pas pendant la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire 1956-1957.

2. Dans les écoles où l'enseignement religieux existe, on autorise la création de classes sans religion, si les parents en font la demande et si le nombre des élèves le permet.

Pour l'application des décisions de la présente circulaire, il devra être donné aux parents toutes les conditions de liberté d'expression et leurs exigences devront être prises en considération.

Lettre de Son Eminence le cardinal Wyszynski au sujet de l'enseignement religieux dans les écoles (1)

CHERS PARENTS,
CHERS ENFANTS ET JEUNES ETUDIANTS,
TRÈS CHERS FRÈRES PRÊTRES,

L'enseignement de la religion revient dans les murs des écoles ! Selon la décision prise, on assure la pleine liberté et on garantit le libre choix de l'enseignement religieux dans les écoles primaires et secondaires aux élèves dont les parents en exprimeront le désir. Cet enseignement sera considéré comme une matière facultative. Les autorités scolaires sont tenues à le faciliter par un plan de travail approprié.

Les autorités scolaires et ecclésiastiques se mettront d'accord pour la nomination des professeurs de religion, qui seront rémunérés sur le budget du ministère de l'Education nationale. Les programmes et les manuels religieux seront soumis aux deux autorités. On assurera aux élèves la libre participation aux exercices religieux, et surtout, trois jours de congé seront donnés chaque année pour suivre les récollections.

Ces décisions, mises au point par les autorités ecclésiastiques et officielles, créent des conditions nouvelles pour la formation religieuse de la jeunesse.

Il existait, jusqu'à présent, des diocèses où le prêtre n'avait pas le droit d'entrer à l'école. Dans les nouvelles conditions, le pourcentage d'élèves qui profiteront de l'enseignement religieux ne dépend que de votre ardeur.

C'est de vous, parents et élèves, que dépend la manière dont seront utilisées ces possibilités.

1. C'est surtout vous, *parents catholiques*, qui avez le devoir de veiller à ce que la religion occupe une place de premier rang dans les écoles que fréquentent vos enfants. Et bien que cet enseignement soit facultatif dans les écoles, pour vous et vos enfants il est toujours obligatoire. Il est obligatoire pour votre conscience catholique. La qualité de l'éducation religieuse dépend beaucoup de votre sensibilité, de votre vigilance et de votre sens du devoir. Car les autorités de toutes les écoles ont le devoir de se conformer à votre désir et d'organiser cet enseignement.

N'oubliez pas que vos enfants, par le saint Baptême, ont acquis un droit spécial à l'enseignement et à l'éducation religieuse. L'Eglise vous a fait confiance et dans le sacrement du Mariage elle vous a confié la mission d'enseigner à vos enfants les vérités de la sainte foi. « Laissez les

---

(1) Traduction de la *D. C.* d'après : « *Wiadomosci Archidiecezjalne Warszawskie* », n° 2-3, de Novembre-décembre 1956.

Le fait que le cardinal se félicite de la réintroduction de l'enseignement religieux dans les écoles de l'Etat ne veut pas dire qu'il renonce au droit pour l'Eglise d'avoir ses propres écoles, comme il l'a déclaré dans une allocution prononcée le 1er février sur les besoins de l'Université pontificale de Lublin (la seule Université catholique existant actuellement derrière le rideau de fer) : « L'Eglise et l'épiscopat polonais, pour jouir de la plénitude de leur liberté, doivent avoir le droit d'organiser des écoles catholiques donnant aux élèves un enseignement catholique dans les domaines philosophique, théologique et culturel ». Il y avait plus de 700 écoles catholiques en 1949 ; en 1952, il en restait moins d'une douzaine.

petits enfants venir au Christ et ne les en empêchez pas... » Cette mission vous devez la remplir personnellement en veillant sur l'éducation religieuse à la maison et à l'école. L'enseignement religieux dans les écoles ne dépendra maintenant que de vous.

Faites preuve de vigilance paternelle et apostolique. Vous avez su lutter pour que la religion revienne dans les écoles. Veillez à présent à ce qu'elle y tienne sa place et y jouisse de ses droits. Ce sera la meilleure manière d'élargir la base sociale de l'enseignement religieux scolaire. Car non seulement les autorités ecclésiastiques et officielles, mais aussi les parents catholiques de toute la Pologne auront le souci de lui faire garder sa place. Vous serez donc tous unis étroitement autour de cette exigence et vous y apporterez tout votre amour paternel, votre zèle apostolique et votre vigilance pleinement sacerdotale.

2. *Chers enfants et jeunes gens catholiques,* Obligés à chercher l'enseignement de la religion en dehors de l'école, et surmontant tous les inconvénients et difficultés, vous avez témoigné d'une grande fidélité au Christ. Vous avez su vaincre le froid et les longs trajets qui vous séparaient des églises pour ne rien laisser perdre de la parole divine que l'on vous annonçait. Désormais, l'enseignement de la religion aura lieu dans les écoles, dans des conditions beaucoup plus favorables. Appréciez à sa juste valeur ce soulagement et cette aide. Venez nombreux suivre consciencieusement les leçons de religion. Vous avez su être fidèles dans l'adversité, acceptez maintenant, avec d'autant plus de reconnaissance, l'aide que l'on vous apporte et le droit que l'on vous reconnaît d'avoir votre Dieu, votre Père céleste. Commencez à reproduire en vous avec une ardeur accrue le modèle sacré du Christ, qui est votre Sauveur et Maître, votre Voie, votre Vérité, votre Vie.

3. Faut-il maintenant m'adresser à vous, *très chers frères prêtres, aumôniers, hommes et dames catéchistes et professeurs de religion ?*

Vous avez été éprouvés durement au moment de quitter les écoles, où beaucoup d'entre vous avaient pendant de longues années accompli un honnête travail d'éducation, d'enracinement dans les âmes des enfants de l'amour chrétien de Dieu et de nos frères. Cette séparation douloureuse fut pour beaucoup d'entre vous une épreuve au-dessus de vos forces. Vous reprendrez votre travail avec une ardeur d'autant plus grande. Ayez devant vos yeux le Christ serrant dans ses bras les multitudes d'enfants. Le Christ si délicat, si paternel, si proche de tous ceux qui le cherchent. Sans doute, en tenant compte du principe de la liberté de l'enseignement religieux, tous les enfants ne suivront-ils pas vos leçons. Mais gardez pour tous votre cœur et votre fraternelle bienveillance ; ils sont tous les enfants de la même nation. Mettez donc la main à la charrue avec ardeur. Vous entreprendrez le travail d'adapter les programmes de l'enseignement de la religion aux nouvelles conditions avec calme et dignité, suivant les conseils de vos évêques. Tout dépend du degré de votre amour apostolique.

4. Il est peut-être superflu d'exprimer l'espoir que le retour de l'enseignement religieux à l'école s'opérera dans l'esprit d'une compréhension des besoins et des droits des catholiques. Car « les autorités scolaires sont tenues de rendre possible l'enseignement religieux par un programme adéquat des occupations scolaires ». Elles doiven aussi faire tout leur possible pour que les enfants puissent librement participer aux exercices religieux. Nous avons confiance que les douloureuses humiliations du passé ne se reproduiront plus.

5. A Jasna Gora, nous avons promis à la Mère de Dieu fait Homme, à la Reine de Pologne d'élever la jeune génération dans la fidélité au Christ, de la défendre contre l'athéisme et la dépravation et de l'entourer de soins vigilants e paternels. La meilleure des mères a agréé ces promesses d'un cœur aimant, puisqu'elle est venue nous soulager et secourir pendant son Anné mariale (*). Nous serons fidèles à nos promesses Nous nous confierons à la Vierge auxiliatrice e triomphante et nous la prierons pour qu'elle nou couvre du manteau de sa maternelle bonté.

Varsovie, le 8. 12. 1956.

STEFAN, cardinal WYSZYNSKI,
primat de Pologne.

Les territoires polonais de l'Ouest (1)

YALTA ET POTSDAM

[...] Lorsqu'en 1945, l'Allemagne s'effondra dans un chaos indescriptible, il avait été décid par Roosevelt, Churchill et Staline, réunis à Yalta que la Russie étendrait ses frontières jusqu'à l ligne Curzon, et que la Pologne recevrait un compensation territoriale à l'Ouest et au Nord

A Potsdam, Truman, Attlee et Staline décidèren qu'en attendant la fixation définitive des frontière par le traité de paix, la Pologne occuperait le territoires à l'est de la ligne formée par l'Ode et la Neisse, à l'exception du nord de la Prusse Orientale, annexé par l'U. R. S. S. Les populations allemandes des territoires ainsi attribués à la Pologne devaient être déportées, de même qu toutes les minorités allemandes d'Europe central

Cet épilogue tragique de la guerre follemen déchaînée par Hitler entraînait dans l'exil 12 millions d'Allemands cruellement arrachés à des terre où ils étaient parfois établis depuis plusieurs centaines d'années. 12 millions d'hommes, de femme et d'enfants, réduits à la plus profonde misère, s trouvaient jetés dans une Allemagne réduite couverte de ruines.

UN PRETRE ET UN CLOCHER

A l'est de la ligne Oder-Neisse, il restait, en jui 1945, 5 millions et demi d'Allemands qui n'avaie pu fuir devant l'invasion russe et son cortège d meurtres et de viols (ceux qui ne l'ont pas vu n peuvent l'imaginer).

(*) L'année 1956 était Année mariale en Pologne. L 26 août, une foule, estimée à un million et demi de per sonnes, s'était rendue à Jasna Gora et avait fait à l Vierge protectrice de la Pologne le serment de faire to ce qui était en son pouvoir pour que son pays « fût véritable royaume de Marie et de son Fils. »

(1) Cet article a paru dans *la Croix* du 25.2.56. Il a é rédigé par le R. P. François Bernard, A. A.

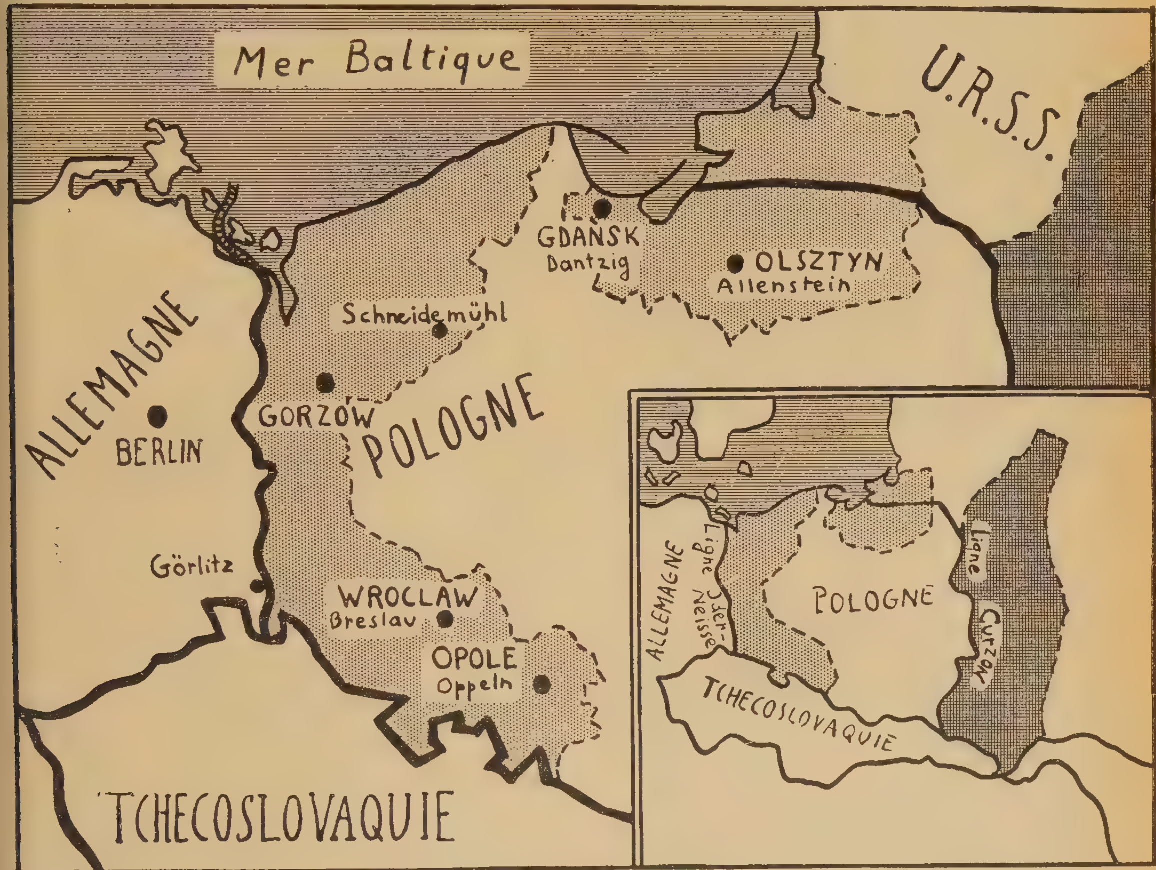
En vertu des accords de Potsdam, 3 millions et demi furent déportés vers l'Ouest. Quelques centaines de millliers furent envoyés dans les camps de travail russes. Un million environ restent encore aujourd'hui sur place (2).

Six millions de Polonais environ, en partie chassés et transplantés des terres occupées par la Russie, vinrent s'installer dans les territoires à l'est de la ligne Oder-Neisse, désertés et dévastés par la guerre et l'occupation russe.

Le peuple polonais se mit à revivre et à rebâtir. Mais, pour une communauté polonaise, il n'y a pas de vie sans prêtre, pas de village sans église.

L'ŒUVRE DU CARDINAL HLOND

S. Em. le cardinal Hlond, primat de Pologne, nanti par Rome des pouvoirs nécessaires, organisa



cinq administrations apostoliques dans les nouveaux territoires : à Opole (Oppeln), Wroclaw (Breslau), Gorzow, Gdansk (Dantzig) et Olsztyn (Allenstein).

A la tête de chaque circonscription, l'administrateur (3) était entouré d'un Conseil. Des Grands

(2) La population allemande de ces territoires était d'environ 10 millions. 3 millions et demi de réfugiés n'ont pu rentrer chez eux. Un demi-million environ sont morts sur les champs de bataille. Un million et demi seraient morts au cours de la déportation et dans les camps de « personnes déplacées ».

(3) Les cinq administrateurs étaient l'abbé Milik, à Wroclaw ; l'abbé Wronka, à Gdansk ; l'abbé Bensch, à Olsztyn ; l'abbé Nowicki, à Gorzow ; l'abbé Kominek, à Opole.

Séminaires s'ouvrirent, qui ne tardèrent pas à se remplir. Ainsi, le Séminaire de Gorzow, ouvert le 26 octobre 1947, a donné ses premiers prêtres en 1951. Ils sont aujourd'hui 155 jeunes prêtres sortis de ce Séminaire, qui comptait 230 séminaristes pour l'année 1954-1955.

Le cardinal Hlond mourut en 1948 et fut remplacé sur le siège primatial de Gniezno par le futur cardinal Wyszynski.

L'EMPRISE GRANDISSANTE DU COMMUNISME

Au fur et à mesure que la Pologne sortait du chaos qui suivit la guerre, l'emprise communiste se fit plus forte. Mais le peuple polonais est profondément catholique, et c'est, à juste titre, que l'*Osservatore Romano* décernait récemment à la Pologne le titre de « véritable bastion du catholicisme ». Les dirigeants communistes ne pouvaient, sans révolter la population, attaquer l'Eglise de front. Ils entreprirent d'abord de l'étouffer par tous les moyens : suppression progressive de la presse, des écoles catholiques et de l'enseignement religieux, des institutions charitables, tracasseries administratives, etc.

Ils ont, en outre, cherché à détacher les fidèles de leurs évêques et de Rome en prétendant que la hiérarchie catholique était hostile à la Pologne en particulier, en cherchant à faire croire aux Polonais que l'Eglise était hostile au rattachement définitif à la Pologne des nouveaux territoires.

Les sages règles de l'Eglise

En ce qui concerne le Saint-Siège, nous avons eu l'occasion de répéter que Rome ne modifie jamais les circonscriptions ecclésiastiques avant la signature des traités de paix définitifs. Elle attend même souvent de longues années après ces traités. Il en est de multiples exemples en Europe centrale. L'un des plus caractéristiques est sans doute celui de l'administration apostolique du Burgenland, en territoire autrichien (232 470 catholiques), qui dépend encore aujourd'hui de l'évêché hongrois de Gyoer, et sera peut-être bientôt érigée en diocèse. La frontière est fixée depuis 1919.

Un coup terrible porté a la Pologne

En ce qui concerne l'épiscopat polonais, laissons parler l'histoire.

Le 27 janvier 1951, moins d'un an après l'accord conclu entre l'épiscopat et le gouvernement polonais, celui-ci signait un décret qui aurait pu jeter à bas toute l'administration ecclésiastique des « terres de l'Ouest ». Prétendant mettre fin au « régime provisoire » de ces territoires, qui constituait, disait-il, une faiblesse pour la Pologne, le gouvernement « destituait » les administrateurs installés par le cardinal Hlond, les arrêtait et les déportait. Il donnait aux Conseils diocésains l'ordre d'élire des « vicaires capitulaires ».

Sous la pression des autorités, les Conseils s'exécutèrent. Ils encouraient ainsi l'excommunication qui frappe les usurpateurs de charges ecclésiastiques. Un seul cependant des cinq élus était un personnage douteux : l'abbé Lagosz, à Wroclaw (4).

Pour éviter la désorganisation complète de la vie religieuse dans les « terres de l'Ouest », le cardinal Wyszynski accomplit alors un coup d'audace dont il y a peu d'exemples dans l'histoire de l'Eglise : il absout tous les ecclésiastiques des sanctions encourues, et nomme les cinq « vicaires capitulaires » ses vicaires généraux, sauvant ainsi la situation.

La veritable attitude du primat

Quelques semaines après, le primat de Pologne se rendait à Rome. A propos des terres de l'Ouest, comme il en a témoigné lui-même à son retour, il fit valoir que l'Eglise catholique était revenue en même temps que la population polonaise dans ces régions d'où elle avait été refoulée par la Réforme luthérienne.

Le 20 septembre 1952, l'épiscopat polonais se réunissait en Assemblée plénière à Varsovie, sous la présidence de Mgr Wyszynski, et publiait une déclaration en vue des élections prochaines, énumérant les raisons de l'obligation du devoir électoral. Il déclarait notamment :

« Les besoins essentiels de la nation exigent un travail en commun de tous ses membres en vue de la reconstruction du pays et de la défense des droits de la Pologne aux terres de l'Ouest. »

La lettre du 8 mai 1953

Il faut enfin relire la magnifique lettre adressée le 8 mai 1953 par le cardinal Wyszynski au président Bierut. Après le décret du 9 février 1953, par lequel le gouvernement prétendait s'attribuer un droit de *veto* exorbitant sur toutes les nominations ecclésiastiques, le cardinal élevait une protestation d'une vigueur exceptionnelle, dans laquelle il dénonçait une par une toutes les mesures et toutes les manœuvres persécutrices du gouvernement communiste, violant systématiquement l'accord conclu avec l'épiscopat en 1950.

Un long passage y était consacré aux terres de l'Ouest. Le cardinal y révélait notamment qu'il avait obtenu de Rome la nomination d'évêques titulaires comme administrateurs apostoliques, mais que le gouvernement avait empêché l'exécution de cette décision. Il notait que le gouvernement avait supprimé, dans l'Ouest, comme ailleurs, les nombreuses institutions de bienfaisance, des écoles, la presse et les librairies catholiques, « comme si tout là-bas s'était uni pour éveiller parmi les autochtones les pires opinions, et fournir aux Allemands du matériel pour leur propagande ennemie. On ne devait pas attendre longtemps les résultats d'une telle politique, ajoutait-il, et une vague de sentiments pro-allemands inquiète même les autorités politiques » (5).

L'inadmissible décret du 9 février a coûté sa liberté à l'administrateur d'Olsztyn, l'abbé Zink, et le cardinal rendait un bel hommage à ses qualités sacerdotales et à son patriotisme.

(4) Les quatre autres administrateurs nommés par le cardinal Wyszynski sont : l'abbé Cymanowski, à Gdansk ; l'abbé Zink, à Olsztyn ; l'abbé Szelazek, à Gorzow ; l'abbé Kobierzycki, à Opole.

(5) *D. C.*, 1953, col. 1395.

Nous avons exposé plus haut (col. 209, note 1) la solution qui a récemment été donnée à cette question des territoires de l'Ouest. (*N. D. L. R.*)

L'Osservatore Romano et les élections polonaises du 20 janvier

Le 20 janvier, les 17 millions d'électeurs polonais purent faire usage de leur bulletin de vote d'une façon relativement libre, pour la première fois depuis l'instauration du régime communiste dans leur pays. Le Front d'unité nationale qui regroupe le parti ouvrier unifié (communiste), le parti paysan, le parti démocrate et les sans-parti, avait établi une liste de 723 candidats (sur 60 000 postulants), parmi lesquels les électeurs étaient appelés à choisir les 459 députés de la Diète. S. Em. le cardinal Wyszynski, ne s'était pas montré favorable à la création d'un parti catholique dont la victoire aurait été difficilement acceptable pour Moscou. Cependant, le 16 janvier, S. Exc. Mgr Choromanski, secrétaire de l'épiscopat, publia une note qui fut un élément de poids en faveur de la liste unique du Front national. Au nom de l'épiscopat polonais, il y demandait aux catholiques d'accomplir leur devoir électoral, contrairement aux mots d'ordre d'absentéisme et de boycottage qui circulaient dans certaines régions du pays. Les élections, on le sait, ont plébiscité le Front national de M. Gomulka (1), *mais peut-o*

(1) M. Gomulka a obtenu un grand succès personn[el] en réunissant 99,5 pour 100 des voix dans sa circons[cription] de Varsovie. Le candidat ayant obtenu le plu[s] fort pourcentage après lui est M. Jerzy Zawieyski, pré[sident] du « Club des intellectuels catholiques » (98,3 pou[r] 100). *Le Monde* (24 janvier) donnait pour la répartition des sièges à la Diète les chiffres officieux suivants : par[ti] ouvrier unifié (communiste) : 239 députés ; parti paysan : 116 ; parti démocrate : 37 ; sans parti : 67. Parmi ces der[niers] se trouvent 11 députés catholiques dont 5 appartena[ient] au club polonais des intellectuels catholiques : MM. Za[wieyski], Kisielewski, Stomma, Makarczyk, Gladysz. (Le...

parler d'élections libres lorsque les électeurs n'acceptent un communisme national que comme un moindre mal pour éviter de subir le sort du peuple hongrois ? C'est cette question que se pose dans l'article ci-après M. F. Alessandrini, rédacteur en chef de l'Osservatore Romano (2) :

Les élections polonaises ont, comme on sait, marqué la nette victoire de Vladislaw Gomulka et de ce que l'on appelle le Front national. L'intention des communistes, à en juger d'après leurs journaux, est d'exalter la nouvelle victoire du « socialisme » et, comme d'ordinaire, de confondre les idées. D'autres observateurs semblent s'associer, de gré ou de force, à cette confusion. Et pourtant, la réalité est fort claire : les élections n'étaient pas libres, parce que les Polonais, après la tragédie hongroise, savaient bien que, dans un système communiste, le principe d'autodécision des Polonais ne compte pas ; ou plutôt ne compte que s'il est conforme à la volonté des dominateurs. Les dirigeants — les soviétiques et ceux de Varsovie — n'ignoraient pas que des élections vraiment libres auraient balayé le communisme, la preuve en est dans les déclarations faites par Gomulka, tout de suite après la libération du cardinal Wyszynski. Le secrétaire du parti « ouvrier » a dit que certaines libertés religieuses, violées ou oppressées, malgré les garanties juridiques existantes, seraient rétablies ; mais il ajouta qu'on ne pouvait admettre la constitution d'un parti de catholiques. Un mouvement de ce genre — reconnut-il — l'aurait emporté aux élections sans difficulté ; mais quelles auraient été ensuite les conséquences de cette victoire ? Gomulka donna clairement à entendre que l'Union soviétique n'aurait, en aucun cas, accepté la fin de l'hégémonie du communisme sur la Pologne.

En Hongrie, la seconde répression commença précisément quand le parti communiste local était déjà renversé par la colère populaire et ouvrière, et qu'on entrevoyait la possibilité d'élections libres. L'accusation que la propagande communiste et autre a lancée contre le cardinal Mindszenty est justement celle d'avoir demandé des élections libres, en s'associant à la volonté de son peuple tout entier. La renaissance, en Hongrie, d'un système démocratique parlementaire, fondé sur une réelle multiplicité de partis, signifiait pour les hommes de Moscou et pour leurs valets magyars, une manœuvre « réactionnaire » et proprement « féodale ».

Le peuple polonais avait donc la liberté de choisir entre un « nouveau cours » communiste, fondé surtout sur la personne de Gomulka et son attitude dans le passé, jugé par Moscou déviationiste, et un communisme imposé de force par l'armée soviétique et par des instruments du type Kadar, avec les destructions et les ruines causées par une période de luttes sanglantes.

Aussi, l'électeur était-il libre comme celui qui se trouve sous la menace d'armes pointées contre lui. Dans de telles conditions, il s'en est tenu au seul choix permis : Gomulka. Tout cela explique l'attitude des catholiques. Comme on sait, le cardinal Wyszynski fut rendu à la liberté le 28 octobre 1956, après plus de trois années de véritable emprisonnement et de rigoureuse relégation. En même temps, étaient libérés d'autres évêques, emprisonnés, internés ou empêchés d'une autre manière de remplir leur mission pastorale. Dans un moment dramatique de la vie polonaise, les nouveaux dirigeants se résignaient à une réalité que leurs prédecesseurs avaient vainement tenté de nier ou de détruire : pratiquement, ils faisaient appel à la conscience morale des catholiques pour empêcher une insurrection sanglante et d'ailleurs inutile, étant donné l'énorme disproportion des forces et l' « équilibre » international. Ils demandèrent donc de l'aide et réalisèrent les conditions minima permettant aux catholiques de la leur accorder.

Le poids de certains facteurs sur l'histoire des hommes ne s'évalue pas facilement en chiffres ; mais on ne peut douter que l'influence catholique, accrue et devenue prédominante durant la persécution, ait été décisive. Les communistes, en effet, n'auraient pas songé à corriger une politique d'oppression si cela ne leur avait pas semblé indispensable.

Ce qui est arrivé ensuite n'est qu'une conséquence de ces prémisses. Peu avant les élections, l'autorité ecclésiastique s'était bornée à rappeler aux catholiques le devoir de voter ; et même, si une propagande tendancieuse tente maintenant de présenter son attitude sous une fausse lumière, il est certain qu'elle a voulu épargner à la nation polonaise des deuils, des massacres et des ruines, et qu'elle demeure ferme, ainsi que le démontre l'enseignement du passé, dans la défense de la foi catholique, de l'Eglise de Dieu, de la personne humaine.

L'avenir dépend des intentions du communiste Gomulka et de l'attitude que prendront à son égard ceux qui, en vertu d'un inavouable droit de conquête, se considèrent comme les véritables maîtres de la Pologne. Il n'y a donc pas lieu de s'abandonner à un quelconque optimisme. Les événements polonais devront être suivis attentivement, avec la certitude, en tout cas, que les catholiques resteront fidèles à eux-mêmes, à leur passé, à l'Eglise et au Vicaire du Christ. Ils continueront de défendre la part de Dieu avec la calme ténacité que la persécution a renforcée et rendue de plus en plus consciente.

---

journal : *Tygodnik Powszechny*, supprimé en 1953 a repris sa parution) ; 3 appartiennent au mouvement progressiste *Pax* : M. Kononowicz, Mmes Biatowna et Pieniszna. (Leur quotidien : *Slowo Powszechne* est toujours entre les mains de Boleslaw Piasecki, chef du mouvement *Pax* (en forte perte d'influence) ; 2 au groupe des dissidents de *Pax* : MM. Frankowski, Lubienski et Kolakowski. Carlo Adami dans *Il quotidiano* du 2 février croit savoir que ces députés se sont présentés contre la volonté du cardinal Wyszynski.

(2) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE d'après *l'Osservatore Romano* du 25. 1. 1957.

— *Le dernier des Conquistadores*, par OMER ENGLEBERT. — Vol. 14 × 20 cm., 346 pages. Prix : 795 francs. Plon, éditeur, Paris.

Ce livre raconte la vie de Junipero Serra (1713-1784) qui non seulement prit une part prépondérante à la découverte de la Californie, mais la convertit et la mit en valeur ; surtout, ce fut lui qui, par deux fois, empêcha les Espagnols de l'abandonner. Sans lui, ce serait les Russes qui eussent occupé et occuperaient apparemment encore la côte occidentale de l'Amérique du Nord. Ce Franciscain originaire de Majorque, s'embarqua, en 1749, pour le Mexique. Il passa d'abord huit années à convertir la tribu des Pames, Peaux-Rouges de la Sierra Gorda. N'ayant pu pénétrer chez les Apaches du Texas, il devint ensuite, pendant dix ans, missionnaire itinérant. En 1769, il quitta la Basse-Californie pour partir à la découverte de la Californie du Nord. Il y fonda, au prix de difficultés surhumaines, l' « Arcadie Espagnole », sorte de République communautaire qui dura jusqu'en 1833 où le gouvernement de Mexico la détruisit. Quinze ans plus tard, celui-ci cédait, à raison de sept dollars le kilomètre carré, cette région aux Etats-Unis.

L'Église de Pologne après la tourmente

Sermon de S. Em. le cardinal Wyszynski

Dans ce sermon qu'il a prononcé le 9 décembre dernier en l'église du Cœur-Immaculé de Marie, à Varsovie, S. Em. le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, après avoir montré en des termes émouvants tout ce que l'Eglise peut apporter au monde d'espérance et de force, trace les grandes lignes qui caractérisent aujourd'hui l'Eglise de Pologne en ce tournant de son histoire (1) *:*

CHERS ENFANTS DE DIEU,
MES CHERS ENFANTS.

C'est aujourd'hui le deuxième dimanche de l'Avent. L'Église vous prépare dans sa joie à la fête de Noël.

Dieu est né une fois, est apparu une fois sous une forme humaine dans les bras de sa Mère terrestre. La naissance de Dieu qui eut lieu jadis, dans un temps historique défini, se répète à présent sans arrêt d'une façon spirituelle dans l'histoire de l'humanité, de l'Eglise et dans chaque âme.

Dieu qui est venu sur la terre est le Dieu des vivants et non des morts. Il doit donc animer le monde. Il doit sans cesse animer l'Eglise de Dieu et chaque âme. Etant fils d'un Dieu vivant, il ne nous convient pas d'être des enfants morts. Vous, pères et mères, vous connaissez la douleur que l'on éprouve après la mort d'un enfant. Si, tout imparfaits que vous êtes, vous savez pleurer les morts, combien Dieu, qui est le plus parfait des pères, qui fait tout d'une manière parfaite, doit-il souffrir quand l'homme est mort...

Et plus il y a d'hommes morts, plus le monde est mort. Plus il y a de malades, plus le monde est malade. Si nous voulons animer le monde et le guérir, il faut introduire dans la vie du monde, dans la vie de chaque homme le Dieu vivant.

Dieu est né à un moment déterminé, le Dieu vivant, et nous avons vu sa gloire sur cette terre. Mais combien y a-t-il de gens morts, qui n'ont pas Dieu dans leurs âmes ? Souvent le monde vit comme si Dieu n'était pas né. Contre de telles pensées s'élève la voix de l'Eglise de Dieu. Cette voix nous rappelle sans cesse : n'oubliez pas que le Dieu vivant est venu sur la terre et il faut que nous soyons ses disciples.

Chaque année, pendant l'Avent, l'Eglise nous montre l'attente de Dieu par l'homme et chaque année elle nous montre la naissance de ce Dieu à Noël. Nous sommes à la veille de Noël et nous tous, vous les petits enfants qui êtes si nombreux dans cette église, autour de l'autel, vous, les pères et les mères, tous vous verrez dans quelques jours le Dieu vivant dans les bras de la meilleure et la plus pure des mères.

Il faudra que vous regardiez bien le Dieu vivant pour bien vous souvenir que ce Dieu, le Dieu de la vie, désire la vie pour tout le monde : pour vous, petits enfants, qui marchez déjà sur cette terre et pour ceux qui ne sont pas encore nés, pour vous jeunes gens et jeunes filles, pour vous mamans, que l'Eglise appelle les mères de la vie. Car la vie c'est le plus grand désir du monde et la lumière de l'homme. L'apôtre Jean, dans la préface de son Evangile, inspiré par l'Esprit-Saint, déclare que la vie est la lumière des hommes, qu'elle est le désir, le besoin de l'homme ; la vie c'est un grand appel, un grand cri.

Si vous voulez vous en persuader allez dans les hôpitaux, regardez les lits des malades, questionnez les médecins qui regardent la vie qui s'éteint. Que voient-ils dans les yeux des mourants ? Un grand cri, un grand appel : nous voulons vivre.

Si l'homme tient tant à sa vie du corps, d'autant plus impérieux est son besoin de garder la vie de l'âme. Et c'est plus facile, car l'âme ne meurt pas. Le corps, lui, sera pendant un certain temps sans vie, pour prendre un peu de repos avant la nouvelle vie qui commencera après la résurrection.

L'EGLISE, C'EST LE CHRIST VIVANT QUI NE MEURT PAS

Il y a dans l'homme un besoin impérieux, un désir ardent d'une plénitude de vie, de vie éternelle. Ce désir est raffermi en nous par l'Eglise de Dieu, qui est au service de la vie, qui partout et sans trêve rappelle que la vie est la chose la plus importante en ce monde ; qu'il faut constamment vaincre la mort ; que l'effort et la peine sont à la base de toute activité humaine.

Quand l'homme de lettres pose sa plume après avoir fini un livre qui lui a coûté une peine extraordinaire, il voudrait consolider ce qu'il a écrit, il voudrait que son livre dure des siècles. Hélas ! les livres écrits par les hommes vieillissent.

Il n'y a qu'un seul livre qui dure toujours et dont aucune lettre ne sera changée. C'est le livre de la vie, l'Evangile, le Livre révélé. Il existe une communauté au monde : l'Eglise de Dieu, qui ne passera jamais, qui durera jusqu'à la fin du monde et accomplira sur terre la fonction qui durera aussi jusqu'à la fin du monde et se répètera sans cesse, la sainte messe.

Ce n'est que de l'Eglise que le Christ a dit : les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle et ce n'est qu'à elle et à ses prêtres que le Christ a dit quand il a célébré lui-même la première messe : Faites ceci en mémoire de moi. Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. Et c'est l'Eglise qui a la puissance de la vie. L'Eglise est la seule communauté qui passera le seuil de cette terre.

L'Eglise change, mes chers enfants, la vie temporelle en vie éternelle et elle est cette puissance qui transgressera les limites de la terre pour nous montrer la vie qui ne finit pas. La vie éternelle. L'Eglise est donc une communauté de vie, une communauté de vie par le Christ qui vit dans l'Eglise.

Car qu'est-ce que l'Eglise ? L'Eglise de Dieu ce n'est pas seulement le Saint-Père, les évêques, les prêtres. Vous dites souvent que nous sommes l'Eglise. Non, mes chers enfants, l'Eglise de Dieu

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte publié dans *Slowo Powszechne* (Parole universelle) quotidien paraissant a Varsovie (15. 12. 1956). Les sous-titres sont de notre rédaction.

Nous rappelons que *la D. C.* a déjà publié un sermon de S. Em. le cardinal Wyszynski, prononcé depuis sa libération, dans son numéro 1241 du 23. 12. 1956, col. 1623.

c'est aussi vous, ce sont vos bébés baptisés, vos enfants, vos pères et vos mères, vos familles. C'est l'Eglise de Dieu. Car l'Eglise de Dieu, par la volonté du Christ, se compose des prêtres et des fidèles. Mais ce n'est pas tout. Nous voyons des puissances dans le monde qui se composent du peuple et de ses chefs et qui meurent. Et l'Eglise ne meurt pas. Pourquoi ? Parce que l'Eglise, mes chers enfants, c'est avant tout le Christ vivant. Celui qui ne meurt plus. Celui sur lequel la mort n'a plus de prise. Il vit dans l'Eglise et parce que dans l'Eglise vit Celui qui ne meurt pas, elle non plus ne meurt pas. Et on ne pourra pas vaincre l'Eglise quoiqu'on puisse vaincre les hommes ; même si on arrive à vaincre ses prêtres et disperser ses brebis on ne vaincra pas l'Eglise. Pourquoi ? Parce que l'Eglise c'est le Christ vivant qui ne meurt pas.

Son royaume n'est pas de ce monde, mais il est venu pour témoigner de la vérité. Le Christ lui-même se taisait quelquefois et l'Eglise est obligée parfois de garder le silence, mais lorsque les bouches des prêtres et des évêques sont fermées, le Christ ne parle que d'autant plus par eux.

J'ai gardé le silence pendant trois ans, mais quand je suis revenu dans ma bergerie j'ai constaté que, malgré mon silence, la vie religieuse y était plus puissante, l'esprit de prière plus fort, le désir de Dieu, la compréhension de l'Eglise, la revendication de ses droits avaient augmenté et, malgré votre silence, vos cœurs criaient. Et quand le moment est venu, le peuple commença à réclamer ses pasteurs, à réclamer l'enseignement religieux, comme, par la bouche de la jeunesse étudiante et ouvrière, il m'a réclamé. C'est le Christ qui parlait en vous, le Christ vivant, Celui qui vit dans l'Eglise. Il enseigne. Il baptise. Il sanctifie. Il affirme par la bouche de ses prêtres ; transforme le pain et le vin en son Corps et en son Sang. C'est le Christ vivant. Et parce que le Christ vit dans l'Eglise, elle est invincible et durera jusqu'à la fin des jours et jusqu'à la fin du monde.

Et quand le ciel et la terre passeront, c'est le Christ qui, dans son Eglise triomphante, recommencera tout. Il n'y aura plus de douleur, plus de larmes, plus de souffrances, et vous verrez, mes chers enfants, que par sa puissance Dieu rassemblera tout ce qui vit et une vie nouvelle et joyeuse commencera. Cette vie n'aura pas de fin.

Aujourd'hui, en Pologne, on comprend que l'on ne peut pas faire dévier l'Eglise de son chemin

Jusqu'à ces derniers temps, beaucoup dans notre patrie ne savaient pas quelle puissance représente la vérité. Mais aujourd'hui, les aveugles voient que sans vérité on n'avancera pas et vous tous réclamez une certaine vérité, vous voulez que l'on vous dise la vérité, car c'est elle et non le mensonge qui libère.

Nous réclamons aujourd'hui la vérité. N'oubliez pas que si la vérité est nécessaire pour la bonne marche des choses temporelles, elle existe d'autant plus dans l'Eglise où elle ne change pas. Heureusement les gens commencent à comprendre que sans vérité de Dieu on ne réussira pas à bien organiser même la vie temporelle. Et ainsi, malgré les doutes des uns et des autres, aujourd'hui on comprend mieux ce problème. Les aveugles voient, ils réussiront peut-être à voir jusqu'au bout. Et même les boiteux marchent. Combien de boiteux ne tenaient pas bien sur leurs jambes ! Combien ont cru que par une ruse quelconque on pourrait s'installer mieux dans la vie, assurer son avenir. Il y avait beaucoup de gens habiles ; l'Evangile d'aujourd'hui dit d'eux qu'ils sont comme le roseau chancelant sous le vent. Ce sont les Nicodèmes, qui pensent souvent qu'il est possible de ne présenter l'Eglise de Dieu qu'à moitié ; de ne pas dire d'elle toute la vérité qui est gênante parfois, car il est difficile de dire toute la vérité sur l'Eglise. Ainsi, souvent, même dans la presse, l'Eglise était représentée d'une façon inexacte ; on la cachait et l'on disait : il ne faut pas parler de cela, il vaut mieux passer sous silence cette vérité qui est l'Eglise, ne pas parler de son sens social et civique; il vaut mieux fermer les portes de l'Eglise, que les gens y prient à voix basse auprès des autels, mais taisez-vous, au nom du ciel, passez sous silence l'importance de l'Eglise dans la vie publique, sociale, économique, professionnelle. Ainsi on rapetissait l'Eglise, on la couvrait tout simplement avec les pages imprimées des journaux, pour cacher sa vérité. On croyait sauver l'Eglise de cette façon. Mais peut-on sauver en ne disant pas la vérité ? La plus grande victoire de la vérité ne consiste-t-elle pas en un exposé courageux et clair ? Qu'elle plaise ou non, la vérité ne cesse pas d'être la vérité. Une fois de plus nous avons vu qu'on ne peut pas être déchiré entre les deux extrêmes : il faut être ou pour Dieu ou pour Baal. Comprenez-le bien, mes chers enfants ; la puissance de l'Eglise consiste en ce qu'elle est bâtie sur un roc, qu'elle est immuable.

Ce que nous voyons aujourd'hui c'est que des gens aux voies tortueuses ont compris que l'Eglise doit suivre un chemin droit, que l'on ne peut la faire dévier ni à droite ni à gauche, car l'Eglise est un chemin qui doit suivre le Christ, et le Christ va à travers l'histoire tout droit. Qui donc ne veut pas s'égarer, doit suivre le Christ tout droit. Seul le Christ a pu dire de lui-même : « Je suis le chemin », et seule l'Eglise peut dire en montrant le Christ : « Il est le chemin ».

Grâce à Dieu les boiteux marchent. Et il arrive que les lépreux guérissent et que les morts ressuscitent. Car les hommes se réveillent et commencent à comprendre quel est le sens de l'Eglise dans ce monde ; à comprendre qu'elle ne peut pas se plier à une conjoncture quelconque, à une tendance passagère.

L'Eglise reste toujours fidèle à sa mission, que cela plaise ou non. Et parce que l'Eglise est ce qu'elle est, elle vous inspire confiance. C'est sa puissance et sa force.

Le rétablissement de l'enseignement religieux

Dans un communiqué de presse, publié hier, on a constaté que le retour de l'enseignement religieux était un bien. Cet enseignement reprend dans des conditions qui sont changées, il est vrai, mais le fait est qu'il reprend. Il y a quelques années on ne pouvait parler de ce changement, ni même l'imaginer. A peine quelques écoles ont-elles pu maintenir l'enseignement religieux. Aujourd'hui il est question que les autorités scolaires fassent un effort pour faciliter cet enseignement aux enfants. Ainsi le principe de la nécessité de l'enseignement religieux l'a-t-il emporté. La même année où fut conclu l'accord avec le gouvernement, plus de 700 prêtres ont été chassés des écoles, malgré les stipulations formelles de l'accord,

le rôle de l'enseignement religieux dans les écoles ne sera pas diminué. A cette époque, on voulait éliminer de l'école tout ce qui pouvait l'être : la croix, les emblêmes et les manuels religieux, le prêtre. Peu de choses subsistaient. Dans quelques rares diocèses, comme : Gniezno ou Opole, un prêtre sur plusieurs centaines avait encore le droit de pénétrer dans l'école. Mais on a compris que l'on ne pouvait pas regimber contre l'aiguillon ; que ce peuple catholique exigeait la reconnaissance des droits de son Dieu à l'école. Et Dieu revient. Certes, il ne dépendra que de vous, parents catholiques que l'enseignement religieux soit introduit dans chaque école. Cela dépendra de votre attitude, de votre compréhension. C'est à vous, enfants de Dieu, de donner Dieu à vos propres enfants, car c'est le plus grand don que vous puissiez leur faire.

Vous ne leur laisserez ni or, ni argent, ni pierres, ni usines, mais vous pouvez leur laisser Dieu. Il ne dépend donc que de vous, parents catholiques, que l'enseignement religieux soit introduit dans telle ou telle école. Dans l'ancienne école, l'enseignement religieux était interdit par les lois, la nouvelle école laissera entrer et maintiendra cet enseignement dans la mesure où votre amour de Dieu sera assez fort. Plus votre cœur sera rempli de Dieu, plus cet enseignement sera sûr et protégé, et plus Dieu sera chez lui à l'école. Cela ne dépend donc que de vous, parents catholiques. Il vaut mieux mettre votre confiance en votre amour que dans les lois que l'on détourne facilement. Le véritable amour vous aidera à trouver un moyen digne, pacifique (comme il convient à des citoyens mûrs) d'entrer à l'école. Un changement s'est opéré : il y a encore deux mois, on ne pouvait pas toucher à ce problème et aujourd'hui on peut en parler. Une fois de plus se vérifie l'Evangile d'aujourd'hui, qui rapporte ces paroles du Christ : allez et dites à Jean que les pauvres sont évangélisés.

L'Eglise pardonne tous les torts qui lui ont été faits pendant ces dernières années

Les temps difficiles sont finis et, malgré une grande incertitude, les douleurs, les souffrances et les peines qui nous attendent, l'Evangile est de nouveau prêché aux pauvres. Nous, les prêtres, nous avons eu aussi des moments difficiles. Combien, pour leur courageuse défense des droits de l'Eglise ont été mis au silence. En Pologne, plusieurs évêques furent forcés de quitter leurs diocèses, comme moi-même, mais ils sont tous revenus. Le Saint-Père a envoyé cinq évêques dans les territoires de l'Ouest : à Gorzow, Gdansk, Olsztyn, Opole, Wroclaw. Car on a compris que le peuple a droit d'avoir ses pasteurs, on a compris que l'Esprit-Saint a institué des évêques pour qu'ils gouvernent l'Eglise de Dieu. L'Eglise de Dieu avance toujours sur cette terre avec grande peine, car elle n'aime pas flatter. Elle ne repousse pas, mais quelquefois elle dit des mots durs, elle les dit à l'oreille, dans le secret de la confession. Elle les dit discrètement, en respectant les hommes et leur liberté ; elle leur dit des mots amers, mais elle leur dit aussi : allez en paix et ne péchez plus.

Telle est l'Eglise : elle est paternelle, elle est maternelle, elle est fraternelle. Elle dit quelquefois des paroles dures, mais même quand elle les dit, elle serre toujours sur son cœur ceux à qui elle les dit. Elle ne repousse pas. L'Eglise n'a jamais repoussé personne. L'Eglise ne condamnera jamais personne à mort. L'Eglise dira toujours à chacun : aie confiance, ma fille, aie confiance, mon fils ; même si aux pieds du Christ s'agenouille une pécheresse publique et si la foule l'accuse, le Christ, en silence, tracera avec son doigt des signes sur le sable et attendra le moment où tous les accusateurs se retireront. Alors élevant ses yeux et regardant profondément dans l'âme, il dira : « Personne ne t'a condamnée ? — Personne, Seigneur. — Moi non plus, je ne te condamne pas. Va en paix et ne pèche plus. »

En regardant le passé, nous pourrions être tentés de juger sévèrement. Dans ma première lettre, après mon retour à la capitale, je vous disais : ne regardons pas derrière nous. Ne perdons pas notre temps à juger le passé, à chercher les coupables, ce n'est pas une attitude catholique. L'attitude catholique est de pardonner à tous, même aux plus grands coupables, et nous pardonnons ; l'Eglise pardonne tous les torts qui lui ont été faits pendant ces dernières années. Et maintenant, en mettant la main à la charrue, sans nous retourner, nous parcourrons avec calme et patience la terre polonaise, semblables à ce laboureur qui ensemençait son champ sous les bombes.

Ainsi nous irons labourer calmement, avec le cœur, non avec le poing, le sein de la terre polonaise, et nous y jetterons une semence de qualité : le grain de l'Evangile du Christ. L'Evangile est prêché aux pauvres. N'est-ce pas, mes chers enfants, une grande joie pour tous aujourd'hui de pouvoir semer de nouveau, semer paisiblement l'Evangile du Christ qui fera lever des champs dorés ; l'âme du peuple en sera fortifiée et nous pourrons dans la paix et dans la justice partager notre pain pour que, selon les paroles du serment fait lors de notre pèlerinage du mois d'août à Czestochowa, aucune bouche n'ait faim sur la terre polonaise.

L'Evangile est donc prêché aux pauvres.

Nous demanderons encore : êtes-vous celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? Non, mes chers enfants, nous n'attendons personne, car nous sommes des enfants du Dieu vivant. Et Dieu vivant nous suffira. Il nous a nourri pendant les mille ans de christianisme de la Pologne. (Dans environ dix ans, on fêtera le 1 000e anniversaire du baptême de la Pologne.) Il est notre Ami et notre Seigneur. Car il ne nous appelle plus ses serviteurs, mais ses amis. Nous nous sentons bien avec lui, avec le Christ, avec le Dieu vivant, car il vivifie notre nation et il nous ouvrira les yeux sur la vie future. Et ce peuple baptisé, après son grand labeur, après ses énormes souffrances, franchira triomphalement les portes du ciel, vainqueur et paisible.

La captivité du cardinal

Pour terminer, je voudrais vous remercier de tant de prières par lesquelles vous m'avez soutenu durant ma captivité.

Vous avez le droit, vous mes enfants, à être informés, vous avez le droit de savoir ce qui est arrivé à votre père pendant ces années d'absence.

Je serai bref : on m'a emmené dans la nuit du 25 septembre 1953 à Rywald Krolewski, où l'on m'a gardé pendant deux semaines. Ensuite, dans la nuit du 12 octobre, on m'a transporté à Stoczek Warminski (dans l'ouest de la Pologne)

J'y suis resté prisonnier jusqu'au 6 octobre 1954. Ce jour-là, je fus transporté en avion à l'autre bout de la Pologne, en Silésie, où je suis resté jusqu'au 27 octobre 1955, de là on m'a transporté à Komancza (au Sud-Est), où je suis resté tranquillement jusqu'au moment où l'on m'a dit que je devais retourner à Varsovie. Telle fut ma vie pendant ces trois années. Le reste ne vaut pas la peine d'être conté.

Je sais, mes chers enfants, que vous avez prié pour moi et c'est cette prière qui m'a donné la paix profonde et la santé. Je n'ai pas été malade ni alité un seul jour. Dieu a voulu que je sois en bonne santé, car j'avais besoin de mes forces pour vous parler à présent.

Je suis donc parmi vous, mes chers enfants, pour prier avec vous, pour vous instruire, pour vous sanctifier et pour vous conduire, non à ma suite, mais à la suite du Christ à travers la terre polonaise, jusqu'au ciel.

Et il en sera ainsi, mes chers enfants.

Je vous remercie, je vous salue, je me réjouis avec vous ; je suis content de vous voir, de connaître vos cœurs, vos larmes, votre bonté et votre fidélité.

Que Dieu récompense votre curé, le chanoine Sztuka et ses collaborateurs ; les vicaires et tous les petits enfants, les familles entières, la jeunesse, les mères aimées, les pères travailleurs ! Qu'il récompense chaque prière, chaque soupir, chaque chapelet. Tout cela a été très utile. Et, si mon expérience ne devait avoir servi qu'à une seule chose, à faire que Varsovie commence à prier, je vous le dis : cela valait la peine d'avoir été en prison. Ce qui ne veut pas dire que quand le pasteur est en liberté, Varsovie doit cesser de prier. Qu'elle prie encore davantage.

Priez et je bénirai cette prière.

Le marché commun (1)

Le 23 janvier, à 1 heure du matin, par 331 voix contre 210, l'Assemblée nationale adoptait la résolution suivante :

L'Assemblée nationale, après avoir entendu les explications du gouvernement,

Se félicite des progrès accomplis dans la mise au point d'un traité de marché commun européen qui garantisse les intérêts essentiels de l'économie française ;

Demande au gouvernement de poursuivre les négociations en vue d'obtenir, avant la signature du traité :

a) La confirmation expresse des accords intervenus au niveau des experts en matière d'harmonisation des charges salariales ;

b) En ce qui concerne l'agriculture, la conclusion, avant la fin de la première étape du marché commun, de contrats à long terme à prix garantis et le remplacement progressif des organisations nationales de marchés par des organisations européennes accordant les mêmes sécurités aux producteurs dans le cadre d'une politique agricole commune ;

c) En ce qui concerne les territoires d'outre-mer, que leur association au marché commun soit réglée dans le traité sur la base des principes posés par le gouvernement ;

Demande que les négociations en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange qui comprenne notamment la Grande-Bretagne, et pour laquelle soient prévues des garanties équivalentes à celles qui sont contenues dans le traité de marché commun, soient poursuivies avec détermination en vue d'une conclusion aussi prochaine que possible ;

Demande au gouvernement de poursuivre, dans la perspective du marché commun, une politique d'investissement tendant à la modernisation de l'économie française et qui permette de rétablir l'équilibre de la balance des payements ;

Et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Commentaire de Radio-Vatican

(ÉMISSION DU 23 JANVIER 1957)

... A personne n'échappe l'aspect profondément révolutionnaire que le marché commun comporte à l'égard des systèmes économiques et politiques en vigueur dans les Etats intéressés. Il faut des réformes, des structures économiques, administratives, sociales, syndicales, pour leur harmonisation. Des réformes décisives apparaissent également nécessaires à l'égard de la souveraineté et de la fonction des structures politiques actuelles. Le marché commun n'a pas de sens et risque de devenir une grande désillusion s'il n'est pas entendu et poursuivi comme une étape vers la Fédération politique européenne.

La complexité et les difficultés du marché commun sont accrues par : les différences existant entre les diverses législations sociales et fiscales ; le problème de l'intégration des territoires coloniaux de certains pays ; la position de la Grande-Bretagne avec ses préoccupations impériales ; l'extension future du marché à d'autres nations européennes ; la contingence politique actuelle de l'Europe elle-même. En résumé, les difficultés que le problème du marché commun présente sont telles, si nombreuses et si évidentes et immédiates, que l'on pourrait courir le risque pour ainsi dire de perdre la vision des immenses avantages qu'il présente, mais seulement à longue échéance.

---

(1) On désigne sous le nom de « marché commun » une convention internationale non encore en vigueur, à l'étude par les gouvernements des « Six » : France, Italie, Allemagne occidentale et les Etats du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), mais qui pourra s'étendre à d'autres pays. Elle vise à la suppression des barrières douanières et des règlements protectionnistes à l'intérieur des pays adhérents, créant ainsi entre 200 millions d'Européens un ensemble économique capable de rivaliser avec les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le principe du marché commun a déjà fait l'objet, à Bruxelles, d'entretiens des ministres des Affaires étrangères des six Etats originellement intéressés.

Une solution y a été trouvée pour deux problèmes particulièrement difficiles à résoudre : le sort de l'agriculture de chaque pays membre du marché commun, et les tarifs douaniers communs à adopter par les « Six » à l'égard des autres pays. Reste à régler la question de l'association au marché commun des territoires africains de la France et de la Belgique qui fera l'objet d'une conférence des six ministres des Affaires étrangères, à Paris, le 17 février. M. Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, président de la conférence, a exprimé son espoir que les traités soient signés le 10 mars prochain.

Le péril d'un découragement est sans doute compréhensible, mais il ne serait pas justifié. Les difficultés existent, mais elles appartiennent à un ordre technique. Il est juste, il est nécessaire de le signaler à l'avance, mais seulement pour affronter toutes ces difficultés avec bonne volonté, et pour les résoudre.

L'unité de l'Europe vaut l'effort, la peine, les sacrifices inévitables que comportera pour tous la période de transition du marché national au marché commun. La pure considération des aspects économiques du marché commun peut sans doute susciter quelque doute sur l'opportunité de sacrifier en partie l'héritage et l'idéal historique et politique nationaux. Seules la conviction et la nécessité de l'urgence de l'Union européenne, en une époque de communautés continentales, seule la conviction que l'atomisme national européen équivaut peut-être à un suicide des Etats distincts et de l'Europe, peuvent donner le courage, la force, la confiance nécessaires pour la réalisation du marché commun.

Les travailleurs et le marché commun

Émission de Radio-Vatican du 27 janvier 1957

L'Europe est sur le point de voir l'économie de six pays s'unifier dans le Marché commun. C'est là une initiative du plus grand intérêt, non seulement social, mais également historique, parce que c'est la première fois que des Etats souverains réalisent l'unification économique. Une vision réaliste du problème exige que les nouvelles expériences tiennent compte du bouleversement imposé dans l'après-guerre à l'attitude des Etats de l'ancien continent : les affaires politiques et économiques ne peuvent plus être dirigées par la volonté de puissance de quelques groupes restreints, poussés par des intérêts privés ou excités par le nationalisme. Les rapports internationaux sont, eux aussi, aujourd'hui conditionnés par la nouvelle réalité qui voit les peuples conscients et vigilants. Derrière le pouvoir des hommes de gouvernement, il y a une opinion publique qui veille sur les intérêts de la personne humaine : le pouvoir de cette « présence » ne peut être négligé dans la recherche de la configuration morale à donner à l'unité européenne qui est en train de surgir progressivement. Le peuple attentif a, comme porte-parole, les organisations qui groupent les masses sans cesse plus intéressées au cours de l'histoire.

La Confédération internationale des Syndicats chrétiens, au nom des millions de ses adhérents, a pris position à l'égard du traité en cours d'élaboration pour le Marché commun et a exposé ses exigences aux ministres des Affaires étrangères, de l'Economie et du Travail, des six pays participant à la Conférence de Bruxelles et au secrétaire général de cette Conférence. Le traité qui institue le Marché commun doit préciser les objectifs généraux de la nouvelle communauté et la Commission européenne doit disposer des pouvoirs nécessaires pour qu'ils puissent être atteints. Les Syndicats chrétiens reconnaissent que le nouveau traité favorise une véritable intégration économique et sociale des six pays, mais ils veulent que soient évalués de façon égale les objectifs économiques et les objectifs sociaux. Les objectifs sociaux doivent

donc être considérés pour leur importance intri
sèque, et pas seulement comme conséquence aut
matique de l'évolution économique. La Confédé
ration internationale des Syndicats chrétiens, so
cieuse de la sauvegarde des intérêts essentiels d
travailleurs, déclare franchement qu'elle ne pour
recommander aux organisations syndicales chr
tiennes nationales d'appuyer la ratification
traité par les Parlements, si des garanties suf
santes ne sont pas données dans ce sens. C
garanties, selon le communiqué rédigé à Bruxelle
comportent une large représentation du mouveme
syndical chrétien dans toutes les institutions co
munes qui seront créées et l'adjonction à ces in
titutions d'un Conseil économique et social co
pétent pour intervenir auprès du Conseil d
ministres, de l'Assemblée et de la Commissio
européenne.

Ces recommandations fondamentales, avec l
autres de caractère technique, méritent la pl
grande considération. Pour le succès même de
nouvelle courageuse initiative européenne, l'app
de tous les travailleurs est indispensable : un app
déjà escompté si leurs requêtes trouvent une jus
compréhension dans le cadre des intérêts commun

— *Expériences françaises d'action syndicale ouvriè*
par ANDRÉ TIANO, MICHEL ROCARD, HUBERT LESIR
OGREL. — Vol. 15 × 23 cm., 436 pages. Prix
1 140 francs. Les Editions ouvrières, Paris.

Dans ce volume collectif, M. André Tiano expo
l'action des syndicats de la Régie nationale d
usines Renault (Boulogne-Billancourt), de 19
à 1955 ; M. Michel Rocard évoque le dérouleme
de la négociation de la convention collective d
industries métallurgiques, métalliques et méc
niques (et des industries qui s'y rattachent)
territoire de Belfort et des régions limitrophe
M. Hubert Lesire-Ogrel traite des organisatio
syndicales ouvrières au Conseil économique.

— *Une conscience chrétienne devant la pensée re*
gieuse de Jean-Jacques Rousseau, par BERT
RAVARY, docteur de l'Université de Paris. Préfa
de PIERRE MOREAU, professeur à la Sorbonne.
Vol. 11 × 17 cm., 64 pages. Prix : 300 fran
Grasset, éditeur, Paris.

L'auteur signale que son travail est le fruit
réflexions personnelles devant la difficulté d'exp
quer aux élèves la pensée religieuse de Jea
Jacques Rousseau dans *Le vicaire savoyard*. Ce
pensée est très complexe : pour ne pas l'affaib
ou au contraire trop l'exalter, il est nécessaire d
analyser le contenu, en dégageant, d'une part,
pensée originale de Rousseau, et, d'autre part, l'
fluence du catholicisme et du protestantisme
des idées philosophiques du XVIII[e] siècle. Mme Ber
Ravary ne nie pas le trouble que cette pens
parfois équivoque, fait naître dans les jeu
esprits. M. Pierre Moreau, dans sa préface, remar
justement que *Le vicaire savoyard* annonce d
la réaction sentimentale qui aboutira au *Gé*
du christianisme.

— *Essor et problèmes d'une région française. Houillè*
et sidérurgie de Moselle, par EMILE RIDEAU, S. J.
In-8°, 256 pages, couverture illustrée, avec plusie
encarts photographiques, lettrines et culs-de-lan
originaux d'André Bouler. Prix : 600 francs.
Editions Ouvrières, Paris.

La Moselle est le type des grandes transfor
tions contemporaines. Son étude a une significat
universelle. Riche d'une documentation précise
détaillée sur les houillères, les mines de fer et
sidérurgie du bassin lorrain et sur les derniè
réalisations : centrales thermiques, cokeries, ind
trie chimique, cet ouvrage aborde encore tous
problèmes humains, sociaux et religieux posés
l'affrontement d'une civilisation traditionnelle a
le progrès technique. Lecture d'un grand inté
dont le projet actuel de la canalisation de la Mos
souligne l'actualité.

Réponse de M. André François-Poncet au discours de réception de M. Jérôme Carcopino à l'Académie française (1)

MONSIEUR,

Notre première rencontre ne date pas d'aujourd'hui. Vous m'avez été révélé, il y a plus d'un demi-siècle, sous l'aspect d'un normalien de troisième année, agrégatif, c'est-à-dire candidat à l'agrégation d'histoire qui, après avoir passé par l'école communale, puis par la maison des Champs du collège Sainte-Barbe, accomplissait, au lycée Henri-IV, où il avait fait, comme André Chaumeix, de brillantes études, le stage pédagogique réglementaire.

Dans la chaire où vous débutiez, en 1904, vous aviez été invité à dénouer pour nous les nœuds embrouillés de la question d'Orient. Vous le fîtes avec tant de précision, de clarté, d'autorité, avec une diction si martelée et si péremptoire, que la classe en fut saisie. Elle vous avait, à mon instigation, je l'avoue, surnommé le *Hospodar*, titre que portaient les princes de Moldavie et de Valachie, vassaux du Grand-Seigneur. Mais elle ne songeait pas, pour autant, à s'agiter ; elle se tenait coite, médusée, d'emblée, par l'affirmation d'un talent exceptionnel.

« *Eheu ! Me miserum !* pensais-je pour ma part, comment atteindrais-je jamais à pareille maîtrise ? »

Ni vous ni moi ne soupçonnions, à ce moment, que nous nous retrouverions, en 1938-1940, à Rome, sous l'abri du même Palais Farnèse, et que nous mettrions en commun, pour les mieux supporter, nos angoisses patriotiques. Ni vous ni moi ne devinions que l'élève de naguère, que votre supériorité décourageait, serait, paradoxalement, un jour, à l'Académie française, l'introducteur de son ancien maître et aurait le privilège de lui souhaiter la bienvenue.

DE L'ECOLE NORMALE A L'ECOLE DE ROME

Il était plus facile de prévoir que vous seriez *cacique* d'agrégation.

C'est, en effet, ce qui arriva. Votre vocation d'historien ainsi manifestée procédait de vos années d'enfance passées à Verneuil-sur-Avre, votre ville natale. Votre père, homme d'une vaste culture et d'une noblesse d'âme exemplaire, s'y était établi comme médecin, en 1878, un médecin éminent qui jouissait, loin à la ronde, de la considération et du respect de tous. Il était authentiquement Corse, apparenté aux Bonaparte, tandis que votre mère n'était pas moins authentiquement Normande, en sorte que l'on ne doit pas s'étonner qu'en vertu des lois de l'hérédité votre caractère allie un solide bon sens, un réalisme robuste, une astuce malicieuse et un certain goût processif à l'ardeur des sentiments, et des ressentiments, à la vivacité passionnée, à la pugnacité que l'on attribue volontiers à la population de l'île de beauté.

Verneuil, votre patrie, est une petite ville toute imprégnée d'art et d'histoire.

Place forte, à la frontière qui séparait, jadis, la Normandie du royaume de France, elle a été l'enjeu de maints combats. On vous menait, quand vous étiez petit, au champ de la bataille du 17 août 1424, qui fut fatale à la chevalerie française ; au « Clos Frotté », où le dernier des Chouans, le comte Louis de Frotté, fut fusillé le 17 février 1800 ; sur la place où Napoléon et Marie-Louise furent acclamés en 1811 ; à la maison où Charles X, fugitif, a soupé et couché. On vous apprenait à admirer la tour fleuronnée qui flanque l'église de la Madeleine, les statues qui ornent l'intérieur de l'église Notre-Dame et qui représentent saint Christophe, saint Avertin et saint Joseph. Il n'y manque que l'effigie de saint Jérôme, un patron qui, certainement, ne vous renie pas. Grandissant au milieu de tant de souvenirs, il était naturel que s'éveillât en vous le goût de l'histoire. Mais de quelle histoire ? L'histoire du moyen âge, l'histoire ancienne, l'histoire moderne ? Vous y aviez réfléchi sans conclure, pendant l'année de service militaire qui



M. Jérôme CARCOPINO

précéda votre entrée à l'Ecole normale supérieure, où vous aviez été reçu, en 1900, avec le numéro 4.

A l'Ecole normale vous avez été heureux, comme la plupart de ceux qui y ont vécu. Vous avez goûté le charme de cette maison singulière, riche d'un long passé et si bien décrite par Jules Romains. Vous avez apprécié les maîtres que vous y avez écoutés : Gustave Bloch, Monod, Pfister, Bourgeois, Girard, Goelzer, René Durand, Bédier, Lanson. Vous avez aimé l'atmosphère de libéralisme intellectuel et d'indépendance, volontiers frondeuse, qui y règne, les conversations qui, d'une turne à l'autre, se poursuivent dans la critique mutuelle et l'ironie, le travail assidu et consciencieux qui s'y accomplit dans la gaieté et le dégoût du pédantisme, le rapprochement qui s'y opère entre littéraires et scientifiques, les stations prolongées que l'on y fait, parmi les rayons d'une

(1) Nous avons publié précédemment (*D. C.*, n° 1244, du 3. 2. 1957, col. 165) le discours de M. Carcopino. Les sous-titres sont de notre rédaction.

bibliothèque incomparable et qui alternent avec des promenades non moins fructueuses sur les toits, l'honnêteté dans la recherche de la vérité, le souci de l'élégance dans l'expression de la pensée, que l'on y cultive comme un héritage précieux. Vous regrettez la réforme de 1904, qui en a modifié le régime. Il fallait bien, tout de même, moderniser un établissement plus que centenaire, qui demeurait enfermé dans le corset napoléonien, lui enlever son caractère de caserne, le rattacher plus ouvertement au monde extérieur, à la vie de la Sorbonne et des Facultés. En a-t-il souffert ? Il n'y paraît pas. Le *genius loci* n'a pas déserté ses murs. Ceux qui ont respiré son souffle continuent à essaimer dans toutes les directions. Je plaisanterais, si je disais qu'il y en a même qui deviennent professeurs. De beaucoup les plus nombreux entrent dans l'enseignement et en sont la moelle. Vous en êtes un insigne exemple. D'autres bifurquent, comme André Chaumeix, et deviennent poètes, hommes politiques, diplomates, inspecteurs des finances, écrivains, journalistes. Ils se retrouvent à l'Institut. Leurs anciens camarades les traitent d'amateurs et de transfuges. C'est eux, pourtant, qui font la réclame la plus efficace à cette mère nourricière qu'ils n'oublieront jamais.

Dès votre première année normalienne, vous avez déployé une activité peu ordinaire, couronnnée de succès précoces. Vous avez déposé pour la licence ès lettres un mémoire sur l'ostracisme, auquel l'illustre Bouché-Leclercq donna la note 20 sur 20, l'ostracisme dont vous auriez vous-même à souffrir un jour ! L'année suivante, pour l'obtention du diplôme d'Etudes supérieures, vous rédigiez un mémoire sur la « *loi de Hiéron et les Romains* », qui n'eut pas besoin de retouches pour devenir, ultérieurement, votre thèse complémentaire de doctorat.

Vous étiez donc déjà fort engagé du côté de l'histoire ancienne. Un voyage en Méditerranée, qui vous fut offert par la *Revue générale des sciences* et dont vous fûtes comme ébloui, acheva de décider le jeune Anacharsis. N'aviez-vous pas, d'ailleurs, lors de la cérémonie d'initiation des conscrits de la rue d'Ulm, baisé la dernière vertèbre de la queue du mégathérium qui se dressait à l'entrée du couloir des carrés, et qui servait à la fois de surnom à l'excellent professeur Gustave Bloch, dit « le Méga », et de totem à la tribu des spécialistes de l'histoire ancienne, qu'il dirigeait paternellement ? Encore fallait-il choisir entre le latin et le grec. Vous étiez fort en latin, moins bon en grec. Le sort en fut jeté. Votre rang d'agrégation vous ouvrait l'accès de l'Ecole de Rome, ou celui de l'Ecole d'Athènes, l'une et l'autre improprement appelées « Ecoles », puisque leurs élèves sont déjà des maîtres. Après avoir, je n'en doute pas, observé les fumées et consulté les augures, vous partîtes pour Rome où, quelques années plus tôt, André Chaumeix vous avait, une fois de plus, précédé.

Mais tandis que lui y avait surtout flâné, musé, laissé agir sur lui l'ambiance extraordinaire de cette ville unique où, dans un paysage enveloppé d'une lumière rosée, l'antiquité romaine et ses vestiges, la Renaissance, ses églises et ses palais sont intimement mêlés au mouvement, à la vie trépidante d'un peuple alerte et dynamique, vous avez, tout en savourant ces jouissances sans pareilles, travaillé, photographié, visité, voyagé, exploré, noué des relations en tous sens, enrichi, comme une abeille laborieuse, un bagage déjà considérable.

L'Ecole française de Rome est un centre d'études moins turbulent que celui de la rue d'Ulm, mais non moins attachant. Des personnalités de la valeur de Mgr Duchesne, qui était plus qu'éminent, sans être Eminence, et qui l'ont dirigée pendant vingt-sept ans, lui ont imprimé une marque ineffaçable. Normaliens, sorbonnards, chartistes vivent, au second étage du Palais Farnèse, da un climat où il n'y a pas de place pour la co currence, mais seulement pour l'estime, l'amit et l'entraide.

Moi qui les ai eus au-dessus de ma tête pe dant un an et demi, je leur dois le témoigna que je n'ai jamais été incommodé par leurs pi tinements ou leurs cris, qu'ils composaient, contraire, une équipe discrète, charmante, stu dieuse, entourée de la sympathie générale monde romain, et dont j'avais plaisir et pro à suivre les travaux et les conférences.

A l'époque où vous n'étiez encore que memb de cette Ecole, vous y avez, pour vos débuts, fa deux coups de maître.

Le premier a consisté à traduire et à adapt en français une brochure que venait de publi le sous-directeur de l'Institut archéologique all mand de Rome, le Dr Christian Huelsen, sur *Forum romanum*.

Cet exercice eut l'avantage de perfectionn votre connaissance de la langue allemande celui, plus important encore, de vous familiarise non seulement avec l'histoire du forum, mais av chacun de ses monuments, que Huelsen décrivai datait et commentait à l'aide de photographies d'essais de reconstitution très plausibles. Dieu sa qu'un tel guide est indispensable pour s'orient parmi tant de ruines accumulées, pour imagine ce que pouvait être, en réalité, ce fouillis constructions du plus grand et du plus pet modèle, ces basiliques, ces palais reposant e surplomb sur des arches, ces colonnes, ces statue au milieu desquelles serpentait une Voie sacrée, étroite que l'on se demande comment le héros d jour y pouvait passer sur un char attelé quatre chevaux, et la foule s'y presser pou l'acclamer !

Votre traduction, aujourd'hui introuvable, eu le plus large succès. D'emblée, elle vous installa au carrefour d'où partait et où refluait toute vie de l'antiquité romaine, c'est-à-dire au cœu du sujet. Dès lors, vous y étiez à l'aise et comm chez vous.

Aussi n'eûtes-vous aucune peine, vingt ans pl tard, à écrire cette *Vie quotidienne à Rome*, q est, en quelque sorte, la somme de vos études de vos expériences de latiniste, le plus répand de vos livres, le seul des ouvrages d'éruditio disait Ludwig Curtius, votre homologue alleman que l'on puisse lire dans son lit.

Il est, en effet, fort plaisant et très évocateu On y voit vraiment renaître la Ville, telle qu'el était, entre le milieu du premier et le milieu d IIe siècle après Jésus-Christ, à l'époque des pre miers Antonins, ou moment où, dans un mond pacifié, Rome était au faîte de sa richesse et d sa puissance, mais où, déjà, se manifestaient, pa le relâchement des institutions et des mœurs, l signes de la décadence. Vous y soulignez la di parate d'une civilisation à la fois grandiose sordide, le contraste entre le luxe, le raffinemen la splendeur et une simplicité rudimentaire, ent les maisons des riches et les immeubles à étage les *insulae*, hautes parfois de 20 mètres, ma privées d'eau, de lumière, de cheminées et chauffage. Vous mettez sous nos yeux les ru tortueuses et semées d'immondices, où se co doient les Romains et les étrangers, le Thrace, Sarmate, l'Egyptien, l'Arabe, le Sicambre, l piétons, les soldats, les cavaliers à cheval à mule, les porteurs syriens des litières, au mili du tapage des artisans, derrière les auvents leurs boutiques, et des enfants, épelant en chœ leurs lettres dans une échoppe, sous la férule maître d'école ; une image qui rappelle étra gement celle qu'offrent encore, de nos jours, l médinas nord-africaines. Vous oubliez, toutefo de nous avertir que la civilisation romaine, comn la grecque, était polychrome, que les monumen les temples, les palais, les statues étaient colori

ue le forum rutilait des couleurs les plus crues, que la foule était bariolée et bigarrée, que les Romains ne se contentaient pas d'apprécier les fresques et les mosaïques, mais qu'ils aimaient et pratiquaient la peinture sur chevalet. Rien, il est vrai, n'en subsiste. Il n'empêche qu'un défilé de tableaux représentant ses exploits précédait, dans les triomphes, le cortège du triomphateur. Je crains aussi qu'à quelques égards vous n'exagériez les ignorances, les incapacités dont les Romains étaient affligés dans leur vie quotidienne. Vous ne dites pas, comme on le soutenait autrefois, qu'ils se rasaient avec des coquilles de noix, ce qui eût été un remarquable tour d'adresse. Mais vous prétendez qu'ils ne savaient pas se raser et que les *tonsores* les écorchaient cruellement. Alors, pourquoi se rasaient-ils ? Et en quoi est-il plus difficile d'affûter un rasoir que d'aiguiser un glaive ou un poignard, dont les Romains se servaient assez bien ? Dans une revue d'archéologie, j'ai relevé, un jour, la reproduction d'un petit instrument composé d'une lame de fer serrée entre deux morceaux de bois ; d'où j'ai tiré la certitude que les Romains connaissaient et employaient le rasoir Gillette. Nous avons, là-dessus, une vieille controverse. Ce n'est pas l'heure de la vider.

Le second des coups d'éclat qui ont marqué votre séjour à l'Ecole française de Rome, c'est la découverte de la pierre d'Aïn-el-Djemala. Mgr Duchesne vous avait mis, selon la coutume, à la disposition du directeur des Antiquités de Tunisie, qui était, en 1906, notre confrère Alfred Merlin. Vous aviez été chargé de fouiller le site de l'ancienne Thignica, et les fouilles ne donnaient pas grand-chose. Vous alliez y renoncer, lorsqu'un caïd vous proposa de vous conduire devant une pierre, telle qu'il n'en avait jamais vu. On était au début de juin ; l'oued, affluent de la Medjerda, avait, en débordant, démoli un pan de ses rives et démasqué un cube de pierre tronqué, où s'apercevaient des lettres sur chacune des quatre faces. Vous le tirez de l'eau. Vous l'examinez. Vous le déchiffrez. Vous y reconnaissez le texte d'une pétition des travailleurs de l'endroit, qui sollicitaient l'autorisation d'occuper des terres, de les cultiver et d'en transmettre la possession, et le texte de la circulaire d'Hadrien, réglant le statut des domaines impériaux ; sur la quatrième face étaient gravées, mais malheureusement mutilées, les instructions des procurateurs, appliquant à la situation régionale les principes de l'édit de l'empereur. Cette trouvaille, dûment présentée, expliquée et commentée dans toutes les incidences qu'elle comporte pour l'étude des grands domaines, des *saltus* africains et du régime du colonat partiaire, a le plus grand retentissement. Elle vous classe — vous aviez 25 ans — au premier rang des archéologues français ou, plutôt, des épigraphistes. Car vous voulez bien être un archéologue, mais à condition d'être, avant tout, un épigraphiste. L'archéologie, selon vous, est exposée au risque de divaguer, si l'épigraphie ne la contrôle et ne la guide. L'épigraphie opère en terrain sûr, celui du texte écrit, ou inscrit. Souvent ce texte est incomplet, détérioré, incompréhensible. C'est alors qu'intervient le génie de l'épigraphiste. Il lit ce que l'on n'avait pu lire avant lui. Il reconstitue, il devine le reste. Et rien n'égale l'extase dans laquelle il tombe lorsque, plus tard, une découverte nouvelle corrobore l'hypothèse qu'il avait avancée. Vous deviez plus d'une fois goûter de tels transports !

Le professeur et l'historien de Rome

Mais votre séjour, du moins le premier de vos séjours à Rome, se termine. L'Université vous réclame. Vous aimez, du reste, le beau métier d'enseigner. Vous êtes professeur dans l'âme. Vous vous qualifierez vous-même, un jour, de « vieil enseignant ». En attendant, vous êtes un jeune professeur d'histoire, au lycée du Havre. Vous fondez un foyer. Vous épousez la fille du compositeur Lucien Hillemacher, qui saura, avec une délicatesse et un dévouement insurpassables, créer autour de vous, au fil des années, l'atmosphère familiale la plus propre à faciliter vos travaux. Mais faire seize heures de classe par semaine, préparer les cours, corriger les copies ne permet guère à un épigraphiste, même déjà notoire, d'avancer rapidement dans l'élaboration de sa thèse doctorale. Vous sollicitez donc un congé. Vous allez à Paris. Vous y servez, un instant, de secrétaire à Raymond Poincaré, qui vous a prié de réunir pour lui les éléments d'un livre sur M. Thiers. Il vous déçoit par sa raideur, son manque d'aménité. Je vais vous révéler la raison de son attitude revêche : vous l'intimidiez ! Votre thèse progresse, cependant. Elle porte sur *Virgile et les origines d'Ostie*.

Admirateur de Victor Bérard, vous vous avisez d'appliquer ses idées et sa méthode à *l'Eneide*. Votre effort aboutit à des résultats fructueux. Vous établissez que les six derniers chants de *l'Enéide* ne se déroulent pas dans une contrée imaginaire, mais très exactement dans la région comprise entre Ardée, le Tibre, Rome et la mer. Vous identifiez l'un après l'autre les lieux où le Romain, désireux de rivaliser avec *l'Iliade*, comme il a rivalisé avec *l'Odyssée*, et de choisir des paysages rappelant à Enée et à ses compagnons leur Troie d'origine, a situé, à Prattica di Mare, autour de Castelfusano et dans les environs de la future Ostie, c'est-à-dire en des points que ses lecteurs connaissaient bien, l'action de son poème. Rapprochée du texte de celui-ci, votre démonstration, neuve et frappante, et qui éclaire les intentions de Virgile et le sens de son œuvre, emporte la conviction. Je ne sache pas, d'ailleurs, qu'elle ait été sérieusement contestée.

Votre thèse ne sera, pourtant, soutenue et publiée qu'en 1919. Dans l'intervalle, bien que n'ayant pas encore le grade de docteur, vous êtes nommé chargé de cours à la Faculté d'Alger, inspecteur adjoint et conservateur du Musée national des antiquités algériennes. En ces qualités, vous êtes, à la fois, le successeur et l'auxiliaire d'un savant admirable, Stéphane Gsell, dont on peut dire qu'avec Gustave Bloch, Mgr Duchesne et le grand érudit belge Franz Cumont, il a le plus fortement inflencé le cours de votre pensée et l'orientation de votre travail scientifique. Vous parcourez alors, dans toutes les directions, à pied, à cheval, en chemin de fer, votre immense domaine, multipliant avec un rare bonheur les découvertes, les déchiffrements d'inscriptions, les acquisitions de pièces dont s'enorgueillit le musée d'Alger.

La guerre interrompt une activité si féconde. Elle vous attache, sous l'uniforme d'un lieutenant de zouaves, au corps expéditionnaire des Dardanelles, puis à l'état-major de l'armée française d'Orient, où vous remplissez — vous, territorial, — à l'ébahissement de vos chefs, avec une compétence et des résultats extraordinaires, les fonctions de chef du 2e bureau, généralement dévolues à un officier de l'active. Vous en revenez promu, décoré, cité, démobilisé... et gravement malade.

A peine remis, vous passez, dans les conditions les plus brillantes, les épreuves du doctorat et, dès l'année suivante, en 1920, la Sorbonne vous confie la chaire d'Histoire romaine. Vous l'avez occupée jusqu'en 1937. Vous y avez dépensé un zèle, un talent hors de pair, exercé un rayonnement durable, éveillé des vocations, groupé autour de vous, formé des disciples, dont la plupart, transmetteurs du flambeau, enseignent à leur tour et sont demeurés vos amis. Mais, dans le même temps, vous avez publié plus de vingt volumes, qui ont, bien au-delà de notre pays, solidement assis votre renom.

Tous se distinguent par les mêmes caractères : une érudition écrasante, servie par une de ces mémoires comme il n'est accordé qu'aux historiens d'en posséder ; une connaissance exhaustive des textes ; dans l'interprétation de ces textes, une logique implacable, mais aussi une ingéniosité, une habileté, une astuce poussées au maximum — et même au-delà, — une imagination fertile, une hardiesse allant jusqu'à la témérité — et même au-delà ; — dans l'exposition de la thèse, une précision, une dialectique sans défaut ; dans la réfutation des objections, une ardeur entraînante, une véhémence qui, jointe à la faculté que vous avez de représenter les choses et les gens de façon imagée, rendent vos livres alertes, colorés, vivants, toujours apparentés, d'ailleurs, au genre oratoire de la plaidoirie, plutôt qu'à celui de la sèche argumentation scientifique.

Je n'essaierai pas de rendre compte, ici, d'une aussi riche matière. Je me contenterai d'en signaler l'essentiel.

Une partie importante de votre œuvre est consacrée à la fin de la République romaine. Cette République agonisante, vous la dépeignez sous des couleurs fort sombres. Tandis qu'elle est en proie aux convulsions, on y prononce encore de grands mots, on se réclame de grandes traditions ; mais sous l'influence délétère de la Grèce et de l'Orient, les institutions s'affaissent, les mœurs se corrompent, dans l'impuissance des lois. L'aristocratie est assoiffée de luxe, d'argent, de jouissance. La classe moyenne disparaît. La plèbe, versatile, nourrie par l'Etat, amusée par l'Etat, brise le lendemain l'idole de la veille, se rue au cirque et aux jeux et néglige de plus en plus le travail. Les juges, les avocats sont vénaux, les proconsuls déprédateurs. La guerre extérieure est pratiquée, moins pour la sécurité ou la gloire que pour le butin qu'elle rapporte. Tout se relâche, sauf l'acharnement des luttes de personnes et la violence des rivalités de factions. Aussi, après avoir déploré l'échec des deux démocrates prévoyants qui auraient encore pu tout sauver, Tiberius, et surtout Caïus Gracchus, que vous libérez, au passage, des légendes et des calomnies dont on les a entourés, après avoir, dans *Sylla ou la monarchie manquée,* dessiné de l'homme qui voulut être roi un portrait moins flatteur qu'il n'est d'usage, et restitué les vraies raisons de son abdication, après avoir, enfin, mis en relief les insuffisances de Pompée qui fut, pourtant, un grand général, réservez-vous toutes vos louanges à Jules César, dont vous avez fait le sujet d'un de vos meilleurs livres, égal, sinon supérieur à ceux de Théodore Mommsen et d'Edouard Meyer. De Jules César, vous admirez tout, l'intelligence souveraine, l'allure désinvolte de grand seigneur libertin, la mémoire infaillible, la perspicacité foudroyante, l'intrépidité, la générosité, le talent oratoire, la culture. Et si le vieux républicain que vous êtes lui pardonne d'avoir passé le Rubicon, et même de s'être divinisé, c'est que le ressort de son âme vous paraît avoir été le souci de sauvegarder la grandeur romaine, l'amour de la patrie.

Le procès de Cicéron.

Sur la route que vous avez ainsi parcourue d'un pas ferme, vous avez à maintes reprises rencontré un personnage auprès duquel on me permettra de m'arrêter un instant. Je veux parler de Marcus Tullius Cicero. Envers lui, ce serait trop peu dire que vous ne montrez pas beaucoup de sympathie ; vous le détestez. Il semble que vous lui ayez déclaré la vendetta. Vous ne blâmez pas seulement sa conduite politique. L'homme privé vous paraît indigne de toute estime. Vous en puisez la preuve dans l'étude minutieuse de la *Correspondance,* où Cicéron se montre sans contrainte et sans précaution, en sorte qu'il devrait être difficile de contester un témoignage qui émane du principal

intéressé lui-même. Pourquoi, dans ces conditio
avoir livré au public des lettres aussi peu fla
teuses ? Il y a là un secret, le *Secret de la Co*
respondance de Cicéron, que vous allez, Sherlo
Holmes, nous dévoiler. La *Correspondance* a é
publiée par Atticus, l'ami intime, l'ami de cœ
de Cicéron. De son vivant, ce dernier était oppo
à cette divulgation. Il n'ignorait pas, cependa
que ses lettres étaient, selon la coutume, comm
niquées à un cercle d'amis choisis. Peu après
mort, Atticus a passé outre à la volonté
Cicéron. Votre thèse, c'est qu'en agissant ainsi
s'est proposé de plaire à Octave, dont il reche
chait les bonnes grâces et avec lequel il se sera
mis d'accord, pour l'aider à assouvir une vieille
tenace rancune.

Exposé en pleine lumière, Cicéron, peint p
lui-même, devait perdre tout son lustre ; il indi
poserait, il choquerait, il indignerait les lecteu
de sa *Correspondance.* De quoi Octave ne pouva
que se réjouir, puisque Cicéron avait été l'adve
saire de Jules César et le sien propre. Mais su
tout, convenablement expurgée par les soins d'A
ticus de tous les passages désagréables ou hostil
à Octave et aux siens, ramenée à ceux qui,
contraire, s'élevaient contre les rumeurs plus
moins calomnieuses dont l'empereur et sa famil
étaient l'objet, la *Correspondance* servirait
cause impériale.

Le machiavélisme d'un tel dessein ne vous a p
paru sortir des limites de la vraisemblance. Vo
le tenez pour certain, et comme vous n'avez p
l'habitude de rien avancer à la légère, vo
appuyez votre conviction sur un arsenal d'arg
ments dont on demeure impressionné. Atticu
généralement considéré, et d'abord, par Cicéro
comme le type du parfait ami, l'honnête homn
par excellence, l'épicurien scrupuleux, étrang
à l'esprit de parti, lié avec tout le monde, ami
tout le monde, malgré les querelles inexpiables
les drames qui l'entouraient, Atticus devier
dans votre conception, un plat valet du pouvo
un traître de la plus basse espèce, un monst
odieux ; bien plus, un libraire, un éditeur cupid
réalisant une fructueuse opération financière,
détriment de la réputation d'un homme qui n'ava
juré que par lui. Mais vous n'en voulez pas se
lement à Atticus. Vous arrangez Cicéron lui aus
de la belle façon, au moyen des armes que s
lettres vous fournissent et dont vous l'écrasez.

En cela vous réalisez une prédiction de Gasto
Boissier. Celui-ci avait écrit, en effet : « Un jou
un commentateur curieux étudiera ces confidenc
trop sincères et il s'en servira pour tracer
l'imprudent qui les a faites un portrait à effray
la postérité... Il prouvera qu'il était mauva
citoyen, méchant ami, qu'il n'aimait ni son pa
ni sa famille, jaloux des honnêtes gens, et qu
a trahi tous les partis. » Gaston Boissier prote
tait par avance contre une pareille interprétatio
qu'il rejetait comme inexacte et injuste. Souffr
donc qu'à mon tour je rompe, en faveur du vie
Cicéron, une modeste lance.

Vous lui reprochez, en somme, de n'avoir p
été un Caton. Caton lui-même était-il sans fa
blesse ? Cicéron, tel que je le vois, était un homr
de son temps, un homme appartenant à l'él
aristocratique et intellectuelle de son pays. Il
faisait pas tache au milieu des autres, sinon p
son intelligence, qui s'élevait beaucoup au-dess
de celle de la plupart. Il avait les goûts, le gen
de vie de son milieu. Il aimait l'argent, c'est vr
D'où lui venait sa fortune ? demandez-vo
Comment a-t-il pu s'offrir le luxe de six ou hu
villas, de deux ou trois cents esclaves, d'une équi
de quatre secrétaires, deux lecteurs et deux méd
cins ? Et vous laissez entendre qu'au mépris de
loi Cincia *de donis et muneribus,* il se faisa
sous des formes détournées, grassement payer
plaidoiries. Mais Pline le Jeune, pour lequel vo

avez tant d'indulgence, en usait-il autrement ? Plaidait-il pour rien ?

Sa richesse, à quoi Cicéron l'employait-il ? A acheter des objets d'art, qu'Atticus lui signalait, à s'entourer de belles choses, à accroître, surtout, sa bibliothèque. Ce n'est pas si mal ! Vous contentez à reconnaître qu'il n'était ni incestueux ni homosexuel, comme tant d'autres, mais vous ne lui en savez aucun gré. Vous êtes choqué, parce qu'un jour, dînant chez Volumnius, la maîtresse de celui-ci, la courtisane Citheris, s'est allongée à côté de lui sur le triclinium. Il arrive encore aujourd'hui à des gens très bien de tomber par accident dans une mauvaise société. Ils n'en sont pas définitivement déconsidérés. Vous ne lui pardonnez pas d'avoir répudié sa femme à 57 ans, étant déjà grand-père. Il semble établi, cependant, que Terentia, son épouse, était une femme fort désagréable. Il prétendait qu'aidée par un intendant de sa confiance, Philotemus, elle le volait. Rien ne prouve qu'il ait eu tort. En tout cas, Terentia, en un temps où les divorces et les remariages étaient monnaie courante, a supporté allègrement sa répudiation, puisqu'elle s'est, après son divorce, remariée deux fois et qu'elle est morte, non de chagrin, mais de vieillesse, à plus de 80 ans.

Il a épousé, à 63 ans, une jeune fille, Publilia — par intérêt, assurez-vous. Nous n'en savons rien. Pourquoi Cicéron aurait-il été à l'abri du démon de midi ?

Il n'avait pas de cœur ? Je constate qu'il aimait tendrement ses amis, cet Atticus, un traître plein de noirceur selon vous, un homme exquis au jugement de tous ceux qui l'ont connu.

Il adorait sa fille, Tullia. Il fut profondément malheureux de sa mort. C'est l'antipathie témoignée à Tullia par sa seconde femme qui l'a amené à se séparer de celle-ci. Il était bon pour ses esclaves, et spécialement pour le premier d'entre eux, Tiron, qu'il affranchit. Sa vie n'était pas conforme aux principes moraux de ses ouvrages ? De combien de moralistes ne pourrait-on en dire autant ? Voilà pour l'homme privé.

Quant à l'homme public, vous l'accusez de versatilité, d'opportunisme, de bassesse, voire de lâcheté. Mais, à cette époque, à manquer de souplesse on risquait sa tête ; et finalement Cicéron a eu la sienne tranchée, ce qui ne lui fût pas arrivé s'il avait eu tout l'opportunisme que vous incriminez. Son intelligence a nui à la fermeté de son caractère ? Elle lui montrait, en tout cas, plus qu'à d'autres, l'envers des choses et des hommes. Il était « conservateur-libéral », dirions-nous, partisan de l'autorité du Sénat, fidèle à la tradition républicaine, ennemi du pouvoir personnel et de la dictature. C'est pourquoi il s'est porté du côté de Pompée, sans illusion sur son compte. Quand il le comparait à César, il ne pouvait se dissimuler les supériorités de ce dernier ni, non plus, son ambition et les coups, peut-être mortels, qu'elle allait porter à la République. En César, l'homme lui plaisait, l'homme politique l'effrayait.

Ayant à choisir entre son penchant et ses principes, Cicéron, non sans hésiter, il est vrai, a préféré ses principes. Il s'est rangé dans le camp des Brutus et des Caton, non par défaut de clairvoyance, mais en dépit, au contraire, de cette clairvoyance.

Est-il juste, d'ailleurs, d'accuser de lâcheté l'homme des *Verrines*, l'homme des *Catilinaires*, l'homme des *Philippiques ?*

A supposer, au surplus, qu'Atticus ait sincèrement voulu nuire à la mémoire de son ami intime, on serait en droit d'affirmer qu'il n'y a pas réussi.

La *Correspondance*, dès sa publication, a été, si l'on peut ainsi parler, un grand succès de librairie. Elle a reçu le meilleur accueil. La postérité n'a pas, non plus, ratifié le calcul d'Atticus et d'Octave. Elle a toujours lu avec plaisir et sympathie les lettres de Cicéron. Elle en goûte la fraîcheur, la spontanéité, le naturel. Elle y retrouve le reflet d'un homme dont les vertus, indéniables, s'accompagnaient d'infirmités, non moins certaines, mais qui ne cachait pas ses contradictions, qui ne « posait » pas et qui, mis à part son talent, se rapprochait de l'humanité moyenne.

Ce jugement est encore, à l'heure actuelle, le plus répandu. Vous l'ébranlez ; vous ne le renversez pas. Je me demande, au fond, si vous ne vous êtes pas laissé tenter par l'extrême subtilité d'une thèse dont la justification exigeait l'emploi de toutes vos ressources.

Votre ingéniosité, en effet, n'a pas de limites. Je gage que vous seriez capable, si l'on vous en défiait, d'administrer l'irréfutable preuve que l'Académie Goncourt ne publie le fameux *Journal* que pour discréditer son auteur et dans l'intention secrète de plaire au chef de l'Etat !

En ce qui concerne Cicéron, malgré toute mon admiration pour la prouesse que vous avez accomplie, je demeure élève indocile, de l'avis de Gaston Boissier.

N'était-ce pas, au surplus, celui d'Octave lui-même qui, devenu Auguste, et dans un jour de clémence, disait de son ancien ennemi : « C'était un homme très éloquent et qui aimait bien sa patrie ! »

Le pythagorisme.

Quel que soit l'intérêt — et il est grand — des ouvrages que vous avez consacrés à l'histoire des guerres civiles et de la fin de la République, ceux dans lesquels vous vous êtes penché sur le pythagorisme, son influence et sa diffusion à Rome, dans les années qui ont précédé notre ère et celles qui ont vu le christianisme surgir, souffrir, lutter et vaincre, ceux-là me semblent constituer votre principal mérite ; ce sont vos œuvres maîtresses.

Le paganisme n'a pas disparu à date fixe. Le christianisme n'a pas, non plus, jailli comme un soleil qui, d'un coup, chasse les nuées. De l'un à l'autre il y a eu, dans un pullulement de sectes et un foisonnement de controverses, une transition lente et continue. Vous l'avez éclairée d'une vive lumière.

Après une période d'extraordinaire éclat, au v[e] siècle avant Jésus-Christ, le pythagorisme, ses disciples, son Eglise, victimes de la persécution, avaient subi une longue éclipse ; mais ils n'avaient pas cessé de nourrir une sorte de courant souterrain, où persistèrent à s'abreuver, de génération en génération, des hommes distingués, des âmes d'élite. Ils refleurirent à la fin de la République et au début de l'Empire, à une époque où le paganisme primitif avait perdu sa vertu et où la soif d'un idéal, répondant aux exigences de l'esprit et aux appels du cœur, suscitait, à côté, ou plutôt en face de systèmes tels que l'épicurisme ou le stoïcisme, des doctrines, des chapelles singulières, dont la foi et les rites, entourés de mystère, venaient d'Orient par le chemin de la Grèce. Les noms d'Eleusis, d'Isis, d'Orphée, d'Attis et de Cybèle, de Mithra les évoquent. De ces mouvements, le pythagorisme a été le plus brillant, le plus répandu, le plus voisin du christianisme. Vous nous le présentez comme la plus haute réforme spirituelle qu'ait tentée le paganisme romain.

Pythagore de Crotone, qui a vécu entre la fin du vi[e] siècle et le milieu du v[e] avant Jésus-Christ, était un mathématicien. C'est pourquoi on appelait ses adeptes les « mathematici » ; mais il était en même temps un moraliste et un poète. Esprit profond, et même génial, il avait poussé très loin l'étude de l'arithmétique, de la géométrie, des intervalles musicaux et des mouvements astronomiques.

Sa métaphysique, d'après laquelle le nombre est la racine de l'univers, les choses ne font que réaliser les virtualités inscrites dans les nombres, la matière sensible n'est que le reflet de l'être

transcendant, cette métaphysique admettait l'unité d'un Dieu immatériel, dont l'âme immortelle était l'émanation.

La morale que le pythagorisme en déduisait était à la fois sévère et douce. Elle prêchait l'amour d'autrui, l'amitié, la sympathie pour tous les êtres vivants, la bonté envers les animaux, le végétarisme, la sobriété, le renoncement, l'ascétisme, l'examen de conscience quotidien. Elle enseignait que la vie doit être employée à une purification continue qui, au terme de réincarnations successives, permettait à l'âme d'obtenir son salut et de s'envoler vers la demeure des bienheureux, au sein de l'éther divin. Le salut, la rédemption s'acquéraient par la pratique des vertus. Pythagore lui-même était vénéré comme un rédempteur d'essence divine. Il avait une cuisse d'or, prétendaient ses disciples, qui voyaient en lui une incarnation de l'Apollon solaire.

Tout cela rendait, il est vrai, un son presque chrétien, pré-chrétien.

Ce qui n'était pas chrétien, c'étaient les rapports des pythagoriciens avec la religion et la mythologie traditionnelles. Ils ne les répudiaient pas. Ils se les annexaient. Mais ils leur faisaient subir une transmutation profonde. Ils en acceptaient les dieux, les héros, les mythes, les légendes, les fêtes, les sacrifices ; mais ils les interprétaient à leur manière. S'inspirant des thèmes de l'orphisme, ils y voyaient des symboles, dans lesquels ils retrouvaient leurs propres croyances, une anticipation, une annonciation de leur propre doctrine. Ainsi, ils ne brisaient pas avec le passé. Ils ne reniaient pas les ancêtres. Ils ne les accusaient pas de puérilité ou de débilité mentale. Ils les honoraient comme des prédécesseurs qui s'étaient avancés sur la voie d'une vérité que leurs descendants apercevaient dans sa pleine lumière.

Le caractère sacré de leurs croyances les avait conduits à organiser celles-ci en une religion, soumise à des rites particuliers, et tenus secrets, à la célébration de cérémonies auxquelles étaient progressivement admis les fidèles, selon le degré de leur initiation, et qui se déroulaient en des salles de réunion écartées du bruit des villes ; ils avaient créé des « hétairies », des associations qui étaient les filiales d'un ordre véritable.

On se demande pourquoi ces gens, discrets et secrets, extérieurement respectueux de la religion officielle, et, en somme, inoffensifs, ont été poursuivis et interdits. Le secret même dont ils s'entouraient prêtait aux récits fantaisistes, aux commérages, aux calomnies, ainsi qu'il advint également aux chrétiens. Et puis, ils se mêlaient de magie. Ils pratiquaient la divination, usurpant un privilège réservé à l'Etat et à ses prêtres ; ils dressaient des horoscopes ; ils usaient de l'hypnotisme; ils interprétaient les songes ; ils prédisaient l'avenir. Par là, ils apparaissaient aux pouvoirs publics comme un élément dangereux, un facteur de dérèglement et de trouble.

N'empêche qu'entre 60 avant Jésus-Christ et 50 après, le pythagorisme a compté des adeptes de choix. Le cercle de Scipion l'Africain lui était acquis. Caton s'en réclamait. Cicéron en était imprégné. Il était l'ami intime de Nigidius Figulus, l'un des pythagoriciens les plus en vue de l'époque. Platon n'était, à ses yeux, que l'héritier, le continuateur du maître de Crotone.

Mais le pythagorisme, avez-vous affirmé, a laissé à Rome des « traces palpables ». Ces traces, vous les avez relevées en trois endroits : à la porte Majeure, au tombeau du Viale Manzoni et à l'église Saint-Sébastien.

C'est là qu'il nous faut maintenant vous suivre.

LE DÉCHIFFREUR D'ÉNIGMES ROMAINES

Le 23 avril 1917, à 100 mètres à l'est de la porte Majeure, à Rome, la voie du chemin de fer de Rome à Naples s'affaisse tout à coup.

On creuse. On tombe sur une prise d'air : dessus d'un couloir. On creuse encore et l' découvre, enfouie à une grande profonde au bout du couloir, une construction souterra qui semble une église et comprend un atrium, vaisseau à trois nefs, séparées par deux rangées trois piliers, la nef du milieu, plus large que autres, se terminant par une abside semi-cir laire. Le monument est décoré entièrement stucs assez bien conservés, répartis en une mu tude de panneaux, dont quelques-uns sont enc coloriés. Ils représentent des personnages ou scènes énigmatiques, mais qui paraissent empru tés aux usages et aux mythes du paganisme. l'intérieur du monument, dont le pavement est 13 mètres au-dessous du niveau actuel du sol, observe la marque laissée par plusieurs tables par une cathèdre, adossée au mur de l'abside.

Qu'est-ce donc que cet étrange édifice ? archéologues, les érudits, les savants s'empresse autour de la trouvaille et s'efforcent de l'expliqu

Ce n'est pas une église chrétienne. Elle date la fin du règne de Claude. Ce n'est pas, non pl une salle des fêtes ; on s'y sent pénétré d'une so de gravité sacrée. Ce n'est pas davantage u sépulture. Elle recèle quelques bustes, mais d'urnes ni de sarcophages. Tout ce que l'on pe dire, c'est que ce fut le siège d'un culte.

Alors, à votre tour, vous entrez en lice. Vo examinez les lieux avec minutie. Vous montez s des échelles, armé de l'appareil de votre form dable érudition, d'une bonne loupe et d'une fo lampe. Vous consultez les ouvrages qui sont rang sur les rayons de votre bibliothèque et sur ceux votre mémoire. Ils vous livrent une foule de ré rences, d'analogies, d'éléments de comparaison de rapprochement. Vous réfléchissez, vous médit et puis, vous prononcez : c'est une basilique pyth goricienne, un de ces « antres de Pythagore dont parle Porphyre, enfoncé sous terre, selon recommandation du maître lui-même. Elle probablement pas été achevée. Frappée d'interd on voit qu'elle a dû être déménagée en hâte. E a, pourtant, été utilisée. Telle qu'elle a exhumée, elle est, sans doute, l'œuvre d'une Co frérie de 28 membres — chiffre rituel — qui réunissait à la fin du jour.

Votre imagination secondant votre science, vo nous décrivez, comme si vous y aviez assisté, cérémonie. Les 28 célèbrent d'abord un sacrifi Ils prennent ensuite un repas, une cène, assis quatre tables, à raison de sept par table. Se nombre virginal. Après quoi, ils écoutent la lectu d'un texte attribué à Pythagore. Pour finir, le pl ancien, siégeant sur la cathèdre, fait à la Co frérie un sermon dans lequel il rappelle et com mente les préceptes de la morale pythagoricien

L'hypothèse de la construction et de l'utilisati de la basilique par une Confrérie pythagoricien vous fournit, en outre, la clé de l'énigme des stu le moyen d'en identifier les personnages, d' révéler et d'en préciser le sens.

Le plus important de ces stucs orne l'abside monument. Il domine la basilique entière et co ronne le symbole de sa décoration.

On y distingue les houles de la mer, des falais aux deux extrémités. A gauche, un homme assis, triste, le visage dans ses mains. En haut, Apollon, campé sur les rochers, l'arc dans la ma gauche, encourage du geste une femme résolue franchir le bras de mer qui la sépare du dieu de la main libre que celui-ci lui tend. Elle po une lyre. Elle n'a plus qu'un pied sur le sol. amour ailé la pousse, tandis qu'un triton, tena une rame, souffle dans une conque. C'est Sapph la poétesse de Lesbos, qui va sauter dans la n de Leucade, non pas pour se suicider, par amo pour Phaon, mais afin de se renouveler, de purifier, grâce à Phaon, héros céleste, qui entraînée vers l'amour divin, et de rejoin Apollon, figure pythagoricienne du soleil, da

éther où séjournent les âmes libérées par l'initiation.

Dans votre déchiffrement des rébus de la basi-que de la porte Majeure, il subsiste, sans doute, ne grosse part de conjecture. Si les Confréries ythagoriciennes ont été aussi répandues et nom-reuses que vous le dites, on s'étonne, en particu-er, que cette basilique soit la seule de ce genre ue l'on ait découverte jusqu'ici. Mais votre émonstration est appuyée sur une documentation i riche et si précise, sur un raisonnement si serré, es inductions et déductions si logiques, une néthode si stricte, des suppositions si plausibles, u'elle satisfait l'esprit et emporte la conviction.

L'ouvrage dans lequel sont exposés votre inves-igation et ses résultats est magistral. Il faut tou-ours en revenir à cet adjectif, quand on parle de os travaux.

Nous devrions maintenant nous transporter, ous votre conduite, au Viale Manzoni.

Vous nous montreriez, après la basilique de la orte Majeure, qui était le sanctuaire des pytha-oriciens dont le spiritualisme tendait vers celui es chrétiens, un tombeau, énigmatique, lui aussi, ui était celui de chrétiens ne voulant pas rompre eurs attaches pythagoriciennes. Mais le peu de emps dont nous disposons nous oblige à sauter ette étape et à nous rendre directement sur la oie Appienne.

Les reliques de saint Pierre et de saint Paul.

Là, à quelques kilomètres de Rome, s'élève l'église e Saint-Sébastien, où étaient conservées les éliques de ce saint et qui, dans son état actuel, été édifiée en 1612 par le cardinal Scipion Bor-hèse. Elle a pris la place d'une église beaucoup lus ancienne, dont les vestiges subsistent au-essous d'elle et que l'on appelait la basilique des pôtres, *Basilica Apostolorum ;* car une tradition onstante et venue de très loin assurait que les eliques des apôtres Pierre et Paul y avaient été éposées, et que les fidèles s'y rendaient nombreux our prier et honorer la mémoire des grands fon-lateurs du christianisme romain. Mais une tradi-ion non moins constante affirmait que les osse-nents de Pierre avaient été ensevelis dans les fon-lations de la primitive église de Saint-Pierre, levenue, dans la suite des siècles, la basilique vati-ane, tandis que ceux de Paul avaient été ecueillis dans une sépulture située sur la voie 'Ostie.

Les reliques des apôtres n'ont pu, évidemment, e trouver à la fois à Rome et hors de Rome, et si lles ont été conservées hors de Rome, celles de Pierre, en particulier, n'ont pas reçu asile dans les ondations sur lesquels s'érige aujourd'hui l'église le Michel-Ange.

Comment résoudre un problème, dont il n'est pas esoin de souligner combien importantes sont les ncidences, quelle que soit la solution qu'on lui lonne.

Nous touchons ici à ce qui est peut-être la plus rillante de vos démonstrations. Vous avez établi, n effet, que les reliques de Pierre et de Paul, l'abord disposées dans les lieux que la tradition eur assigne, à Rome et sur la voie d'Ostie, ont té enlevées et, avec l'aide probable et la com-licité de serviteurs chrétiens de la cour des Césars, transportées à l'endroit où l'on a, par la uite, vers 314 ou 316, bâti la *Basilica Aposto-orum,* et qu'après plusieurs années elles ont été eplacées dans les endroits d'où elles provenaient.

La raison de ce transfert, c'est le souci de sous-raire ces « trophées sacrés » aux persécutions de Valérien et de Dioclétien, et la raison de leur etour à leurs points d'origine, c'est l'avènement le la paix religieuse, décrétée par Constantin n 313.

Par une étude attentive des textes, ainsi que par ine série de déductions plus subtiles les unes que les autres, et le secours d'une imagination dont nous avons déjà admiré les ressources, vous avez réussi à dater les deux opérations. La première, l'enlèvement des restes, aurait été accomplie en 258, et, sans doute, le 22 février. La seconde, le retour des cendres, daterait du 18 janvier 336 pour saint Pierre, et du 25 janvier de la même année pour saint Paul. Elles auraient donc été en exil pendant soixante-dix-huit ans.

Au moment de leur enlèvement de Rome, la *Basilica Apostolorum* n'existait pas encore, mais là où elle fut construite il y avait une nécropole que l'on désigne par le nom de *Catacumbas. Catacumbas* signifie : qui est dans un fond, dans un creux de terrain. C'est devenu le nom générique de toutes les sépultures chrétiennes souterraines.

Cette nécropole, bousculée ultérieurement par l'érection de la basilique, a été retrouvée et explorée. C'était une nécropole éclectique. Des païens, les adeptes d'une secte judaïsante, des chrétiens, mais non orthodoxes, tributaires du pythagorisme et formant la confrérie funéraire des *Innocentii,* des fervents de l'Innocence, y enterraient leurs morts. Aussi n'était-elle pas immédiatement suspecte et pouvait-elle, à trois kilomètres de Rome, échapper aux persécuteurs. C'est là que, dans une niche voûtée, un *arcosolium,* entouré d'un petit monument, étaient logées, selon vous, les reliques des apôtres. Les fouilles ont fait apparaître, en outre, une galerie en pente, qui reliait le mémorial des apôtres à une issue extérieure, et, dans cette galerie, une niche, une cachette où, aux heures de danger, étaient probablement dissimulés les coffrets contenant les reliques des saints. Car celles-ci, réduites à quelques ossements, étaient enfermées dans des coffrets de petites dimensions, des reliquaires. Une inscription, en cet endroit, recommande certains défunts à la protection des apôtres. Elle est accompagnée du dessin d'un carré, qui figure la forme et les dimensions d'un coffret. Or, ces dimensions sont toutes proches de celles de la cavité qui a été découverte dans les soubassements de l'église vaticane, immédiatement au-dessous de l'autel papal, et qui, dans un revêtement de marbre, a évidemment recélé les reliques de saint Pierre. On ne s'expliquerait pas autrement que l'église Saint-Pierre de Rome ait été édifiée en cet endroit, le moins propre, à cause de la nature marécageuse et des dénivellations du terrain, à une construction pareille. Si la basilique vaticane est à la place où nous la voyons, c'est qu'il fallait qu'elle s'élevât au-dessus des reliques de saint Pierre et non pas ailleurs. Vous avez, dans une brochure particulière, développé plus longuement votre conviction. Déjà, cependant, l'étude du sous-sol de Saint-Sébastien, de la *Basilica Apostolorum* et de la nécropole de *Catacumbas* vous avait permis de corroborer le résultat des fouilles ordonnées par S. S. Pie XII et d'apporter à ce qui fut toujours la thèse de l'Eglise sur la venue, le martyre et l'inhumation de saint Pierre à Rome, le précieux renfort de votre autorité de savant.

La quatrième églogue de Virgile

Mais vous ne vous êtes pas contenté de percer le mystère des stucs de la basilique pythagoricienne, de dater et d'expliquer le séjour des reliques de Pierre et Paul dans le sous-sol de l'église Saint-Sébastien et de la *Basilica Apostolorum.* Vous êtes un infatigable défricheur et déchiffreur d'énigmes. L'antiquité romaine en pose encore de nombreuses. Elles vous irritent. Vous les ressentez comme un défi à vos capacités divinatoires et vous tenez à honneur de leur arracher leur secret. Si, à l'exemple de certaines cités grecques, nous confiions le pouvoir à celui qui sait répondre au sphinx, il y a longtemps que vous seriez président du Conseil !

Parmi les énigmes que vous avez définitivement éclaircies figure celle de la quatrième églogue virgilienne.

Nous avons tous traduit ce texte, en notre jeune temps.

Nous nous rappelons le « *Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo* », le « *Jam redit et Virgo* », et l'invocation à l'enfant prestigieux qui fera cesser la race de fer et surgir sur le monde entier la race d'or « *ac toto surget gens aurea mundo* ».

On a hasardé beaucoup d'hypothèses et écrit aussi beaucoup de sottises, à propos de ces vers. On a même voulu y voir une prophétie de Virgile, annonçant la naissance de l'Enfant divin qui apporterait au monde l'âge d'or du christianisme.

Vous avez fait table rase de toutes ces tentatives d'interprétation, et montré que la quatrième églogue, dédiée au consul Pollion, célèbre la médiation par laquelle celui-ci réussit à amener Octave et Antoine à conclure la paix de Brindes, à l'époque de l'année où le soleil passe, au zodiaque, sous le signe de la Vierge.

Quant à l'enfant prédestiné, promu à l'âge qui suivra l'avènement d'une paix perpétuelle, il s'agit du fils cadet de Pollion, Saloninus ; mais, hélas ! celui-ci n'eut qu'une existence éphémère, comme la paix de Brindes elle-même.

Le carré magique.

Je ne suis pas sûr que vous ayez obtenu un résultat aussi satisfaisant dans votre essai d'explication du « carré magique ».

Le carré magique, c'est l'assemblage, relevé sur quelques murs, de cinq mots latins de cinq lettres, écrits l'un au-dessous de l'autre :

S A T O R
A R E P O
T E N E T
O P E R A
R O T A S

Ces mots ont la particularité de pouvoir être lus verticalement et horizontalement, et de se répéter, qu'on les lise de droite à gauche, ou de gauche à droite.

Chacun d'eux a un sens ; mais leur ensemble n'en a pas. Cependant, vous les sollicitez ; que dis-je ? vous les pressez, vous les étirez, vous les torturez et finalement vous prétendez qu'ils signifient « Le Sauveur sur sa croix retient par son sacrifice les roues du destin », et vous en faites un symbole chrétien.

Excusez-moi, et que saint Irénée dont vous invoquez l'autorité m'excuse en même temps, de ne pas vous suivre jusque-là. Si le carré était un symbole chrétien, il en existerait un plus grand nombre d'exemplaires ; on l'aurait trouvé dans les catacombes, où il n'y en a pas trace, que je sache.

Pour être magique, le carré n'a pas besoin de renfermer un sens caché, ni même d'avoir un sens. Moins il a de sens, plus il est magique. Tel qu'il est, il est sans fissure ; on ne saurait l'enfoncer. Les esprits qui veulent du mal aux hommes n'ont pas de prise sur lui. Il les empêche d'entrer. C'est, au moins à l'origine, un signe cabalistique. Et puis, n'y a-t-il pas des amusements verbaux dont la singularité est la seule raison d'être et qui n'ont pas de portée plus profonde ? Exemple : l'Am, Stram, Gram des enfants, qui n'est, vous en conviendrez, ni un symbole pythagoricien ni un symbole chrétien.

Le Maroc antique.

Ne fût-ce que d'un mot, je voudrais mentionner encore parmi vos plus notables mises au point, ou découvertes, celles qu'à la suite de deux voyages au Maroc, en 1928 et 1933, vous avez co[nsignées] dans l'ouvrage qui s'intitule *Le Mar[oc] antique*. On vous doit, en effet, l'explication [de] l'importance, qu'à en juger par l'étendue et [la] splendeur de ses ruines, a eue la cité de Vol[u]bilis. Selon vous, cette ville, comprise dans [le] *limes* romain, où le christianisme a pénétré et [où] la civilisation et la langue romaines ont fleu[ri] parmi les Berbères jusqu'au VII[e] siècle de not[re] ère, cette ville a été la capitale de la Mauritan[ie] de l'Ouest. Les rois Juba II et Ptolémée y ont [eu] une résidence, dans laquelle le gouverneur roma[in] s'était installé. C'est pourquoi on y a trouvé d[es] chefs-d'œuvre qui n'ont pu provenir que des co[l]lections d'un grand prince, tel que le buste [en] bronze de Caton d'Utique, qui est de toute beaut[é].

Vous avez, d'autre part, soumis à la plus minu[tieuse] critique le périple d'Hannon, ce singuli[er] document qui n'est venu jusqu'à nous que da[ns] une traduction grecque, relativement récente [—] l'original, rédigé en punique, et suspendu dans [le] temple de Baal, ayant été détruit en même temp[s] que Carthage. Le récit d'Hannon était, selon vou[s], destiné à exalter les talents nautiques des nav[i]gateurs carthaginois, tout en donnant des rense[i]gnements faux sur un itinéraire qu'il falla[it] garder secret, parce qu'il conduisait à la baie [du] Rio de Oro où se faisait, avec les orpailleu[rs] soudannais, le trafic de l'or.

Cette fois encore, votre thèse, remarquablemen[t] ingénieuse, est convaincante.

FONCTIONS OFFICIELLES. HONNEURS ACADÉMIQUES

On aurait pu penser qu'enfermé dans des tra[]vaux si nombreux et si variés, vous seriez à l'ab[ri] des orages du monde extérieur et des calamit[és] du temps présent. Il n'en a rien été.

Vous avez exercé des fonctions officielles, et no[n] pas seulement celles de professeur d'histoi[re] ancienne à la Sorbonne, des fonctions officiell[es] qui n'ont pas été de tout repos. A Rome, où vo[us] aviez déjà — en 1922-1923 — assuré un intéri[m], vous avez pris, en 1937, la place d'Emile Mâle à [la] direction de l'Ecole française. Vous y êtes arri[vé] au moment où le fascisme resserrait son allian[ce] avec l'Allemagne hitlérienne et, accentuant so[n] hostilité aux puissances démocratiques, traita[it] presque ouvertement la France en ennemi[e], malgré la gêne et le malaise que le public et [la] société romaine en éprouvaient. Vous avez, da[ns] les milieux intellectuels que vous fréquentiez [et] où vous jouissiez de l'estime générale, secondé [de] la façon la plus intelligente et la plus habile l[es] efforts que je déployais moi-même, à partir [de] l'automne de 1938, pour empêcher, ou retarde[r] l'irréparable. Vous m'aidiez à organiser, so[us] l'égide de l'Ecole française, de grandes conférenc[es] qui avaient lieu au Palais Farnèse, dans le maje[s]tueux salon d'Hercule, et où se pressait démon[s]trativement l'élite du monde romain, heureu[se] d'entendre la voix de Léon Bérard, d'Emile Mâ[le], d'André Bellessort, d'Henry Bordeaux. Le derni[er] qui ait pris la parole dans ces circonstances a é[té] le confrère dont nous déplorons la perte récente[,] Louis Madelin.

Revenu dans un Paris occupé, vous avez, [en] septembre 1940, accepté d'assurer la direction [de] l'Ecole normale supérieure, puis, à titre inté[ri]maire, celle du rectorat de l'Université. [En] d'autres temps, vous eussiez assumé avec jo[ie] ces responsabilités, au moins celle de directe[ur] de l'Ecole normale, où vous avaient précé[dé] d'illustres devanciers : Fustel de Coulang[es], Perrot, Lavisse, Lanson, Bouglé. Mais, à [ce] moment, elles étaient accablantes, hérissées d'ob[s]tacles et de périls. A force d'insistance et [en] engageant votre autorité morale, vous avez obte[nu] l'évacuation des locaux de la rue d'Ulm et [la] réouverture de l'Université, qui avait été ferm[ée] à la suite de manifestations d'étudiants. C'[…]

dans le même esprit de soumission à ce que vous considériez comme le devoir civique, que vous avez répondu, en février 1941, à l'appel qui vous était adressé et que vous êtes devenu secrétaire d'Etat de l'Education nationale. Cette nomination fut, à l'époque, accueillie par l'ensemble du corps enseignant avec un véritable soulagement. On savait que vous défendriez les traditions universitaires françaises, l'indépendance des professeurs, la neutralité scolaire. Vous n'y avez pas failli Vous avez, en outre, procédé à une réforme de grande envergure de l'enseignement, dont le besoin est admis par tous, mais qui est, pourtant, la seule que l'on ait tentée avant le projet auquel le ministre actuel, M. Billères, vient d'attacher son nom. Votre réforme vous était dictée par le souci d'alléger les programmes, en supprimant les classes de l'après-midi, de développer l'enseignement technique, dont les établissements deviendraient des collèges, de restaurer, dans les classes l'autorité du professeur principal, d'assimiler la formation des instituteurs à celle des autres étudiants, en les obligeant à passer le baccalauréat, de prolonger la scolarité primaire par un enseignement agricole, d'augmenter, sans limitation du nombre des bénéficiaires, l'attribution des bourses d'études.

On peut discuter du bien-fondé de telle ou telle de ces mesures. Certaines ont été annulées. D'autres survivent. On ne peut nier la qualité des préoccupations qui les inspiraient, les unes et les autres.

En avril 1942, vous avez désiré vous éloigner de Vichy. Vous avez repris la direction de l'Ecole normale, au milieu de difficultés et d'angoisses accrues ; car l'Ecole, devenue un foyer de résistance, excitait de plus en plus la méfiance de l'occupant et provoquait ses interventions, ses perquisitions, ses arrestations. A la Libération, vous avez été traité avec rudesse, sur la foi d'imputations inexactes et injustes, dont la magistrature et le Conseil d'Etat ont fait justice. Vous avez, d'ailleurs, raconté sans amertume vos tribulations dans ces *Souvenirs de sept ans*, ce *Pro Carcopino*, pénétré d'influence cicéronienne, et dont l'honnêteté, la sincérité, la franchise et le courage s'imposent à tout lecteur de bonne foi.

Si votre vie publique n'a pas été exempte de tempêtes, le destin n'a pas non plus épargné votre vie privée et familiale. Il vous a frappé, à coups redoublés, dans vos affections les plus chères. Vous avez supporté les deuils cruels qu'il vous infligeait avec une dignité, une élévation d'âme, un stoïcisme de vieux Romain.

Votre vie scientifique, en revanche, a été constamment favorisée par une chance et des succès que vous avez accueillis avec modestie. Vous avez été élu à l'Académie des inscriptions, en 1930, il y a vingt-six ans. Mais déjà l'Institut archéologique allemand, l'Académie pontificale d'archéologie, l'Académie *dei Lincei* vous avaient ouvert leurs portes. Depuis lors, l'Académie d'histoire de Buenos-Aires, l'Académie royale de Belgique, l'Académie des sciences de Turin, l'Académie d'histoire de Madrid les ont imités. Bien que vous fussiez, ainsi, amplement pourvu d'honneurs, vous avez souhaité de siéger parmi nous. C'est, de votre part, un hommage auquel je vous prie de croire que l'Académie française n'est pas insensible.

Vous succédez, chez elle, à un confrère que beaucoup des nôtres appréciaient et aimaient. A quelque distance en avant de vous, nous avons aperçu sa silhouette, sur le chemin qu'au début de vos carrières respectives vous avez, l'un et l'autre, suivi. Cependant, vous ne vous ressemblez pas. André Chaumeix n'est jamais entré dans les cadres de l'Université ; il n'a jamais professé, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait jamais enseigné ; car il enseignait, plus encore qu'il ne renseignait, les lecteurs de son journal. Mais tandis que l'on voit en vous un travailleur acharné, un bûcheron jamais las, qui se fraye une voie au milieu des plus épais fourrés, avec cette *ascia*, cette hachette dont vous avez expliqué le sens chrétien symbolique, il revêt, quant à lui, l'aspect d'un observateur, que rien ne presse, des choses et des gens, d'un lettré qui se ménage des loisirs, et dont la curiosité amusée et intelligente, le goût fin s'appliquent aux objets les plus divers, d'un juge éclairé du présent et de la vie en marche, plutôt que d'un historien, penché sur un passé immobile. Ce qu'il y avait de profondément sérieux, de gravité même, d'étude attentive et de vaste culture, sous ces apparences de facilité et de distinction désinvolte, vous l'avez très bien montré. C'est ce qui rendait le commerce d'André Chaumeix si intéressant et si agréable. Car il avait au plus haut point un talent qui tombe en désuétude et que nos pères savaient apprécier, mieux que la société d'aujourd'hui : le talent de la conversation, de la vraie conversation, c'est-à-dire de celle qui n'est pas frivole et consacrée exclusivement à un échange de potins, mais que nourrissent la réflexion, des connaissances encyclopédiques, une riche expérience, une tournure d'esprit élégante et spirituelle. André Chaumeix était, en ce sens, un causeur sans pareil, un artiste de la conversation. Il n'aimait pas se placer devant les feux de la rampe, ni participer aux mêlées, autrement que par la plume. Mais les hommes d'action du plus haut rang recherchaient son conseil et faisaient cas de ses avis. De ceux-là furent Alexandre Ribot, Aristide Briand, les ambassadeurs Beau et Dutasta, Raymond Poincaré, le maréchal Pétain. Songe-t-on à la somme de dévouement et d'abnégation que suppose le fait qu'il se soit contenté de jouer ce rôle dans l'ombre et qu'il ait accepté d'écrire pendant de longues années, et presque chaque jour — tâche épuisante — des articles qu'il ne signait pas de son nom ? Il est vrai qu'on en reconnaissait l'auteur à l'aisance, à la clarté, à la pureté de leur style, autant qu'au bon sens qu'ils traduisaient, au libéralisme et au patriotisme dont ils étaient imprégnés et qui étaient ceux-là mêmes qui animaient, au lendemain d'un désastre, les grands fondateurs de la III[e] République.

A cet égard, vous le rejoignez ; car vous êtes, vous aussi, Monsieur, un parfait écrivain. Vos ouvrages les plus spécialisés, les plus techniques — puisqu'il faut employer ce mot à la mode — sont écrits dans une langue pleine, propre, aérée, bien frappée, vigoureuse et solidement articulée. C'est qu'André Chaumeix et vous-même êtes d'excellents représentants de l'humanisme français. L'humanisme qui plonge ses racines dans d'étude de l'antiquité gréco-latine ne contrarie pas le progrès saisissant des sciences. Il l'accompagne ; il l'éclaire ; il lui garde une âme. Il est la fleur, il est l'honneur de notre civilisation. Les circonstances que nous traversons nous imposent le devoir de le défendre contre l'inhumanité, contre la montée des Barbares. L'Ecole normale de la rue d'Ulm, fille aînée de l'Université, en cultive avec ferveur l'émouvante tradition.

Ce n'est pas en vertu d'un dessein prémédité qu'il se trouve qu'aujourd'hui, sous cette Coupole, un normalien qui salue un normalien, qui succède lui-même à un autre normalien, en présence de trois secrétaires perpétuels normaliens, sur six que comptent nos Académies.

On m'excusera cependant de souligner cette fortuite rencontre et d'en tirer quelque honneur, à l'avantage d'une institution qui se flatte d'entrer, pour une part non négligeable, dans les composantes de l'esprit français.

LES ŒUVRES DE JEROME CARCOPINO

La terre de Verneuil à la veille de la Révolution, 54 pages in-8°, Verneuil-sur-Avre, 1906 (épuisé).

Le Forum romain, adaptation française de *Forum romanum,* de Huelsen, 256 pages in-18, Rome, 1906 (épuisé).

L'inscription d'Aïn-el-Djemala, contribution à l'étude des saltus *africains et du colonat partiaire,* 121 pages in-8°, Rome, 1906 (épuisé).

Histoire de l'ostracisme athénien, dans le tome XXV de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 182 pages in-8°, Paris 1909 (épuisé), refondu dans *L'ostracisme athénien,* 264 pages in-8°, Paris, Les Presses universitaires, 1935 (épuisé).

La loi de Hiéron et les Romains, XVII-309 pages in-8°, Paris, de Boccard, 1944 (épuisé).

Virgile et les origines d'Ostie, X-810 pages in-8°, Paris, de Boccard, 1919 (épuisé).

La louve du Capitole, 90 pages in-12, Paris, Les Belles Lettres, 1928.

Etudes romaines I : La basilique pythagoricienne de la Porte majeure, 416 pages in-16, Paris, L'Artisan du livre, 1927 ; deuxième édition, 1944.

Autour des Gracques, 305 pages in-12, Paris, Les Belles Lettres, 1928 (épuisé).

Ostie, 64 pages in-16, Paris, Laurens, 1929.

Virgile et le mystère de la IVe Eglogue, 220 pages in-16, Paris, L'Artisan du livre, 1930 ; deuxième édition revue et augmentée, 1943.

Sylla ou la monarchie manquée, 245 pages in-16, Paris, L'Artisan du livre, 1931 ; troisième édition revue et augmentée, 1947.

Points de vue sur l'impérialisme romain, 273 pages in-12, Paris, Le Divan, 1934 (épuisé).

Histoire de la République romaine, de 134 à 44 avant Jésus-Christ : I. Des Gracques à Sylla en collaboration avec feu Gustave Bloch, 488 pages in-8°, Paris, Les Presses universitaires, 1932 ; troisième édition revue et augmentée, 1952 ; *II. César,* 523 pages in-8°, 1935 ; quatrième édition revue et augmentée, 1950.

La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire, 348 pages in-12, Paris, Hachette, 1939 : éditions illustrées anglaise, espagnole et allemande.

Aspects mystiques de la Rome païenne, 320 pages in-16, Paris, L'Artisan du livre, 1940 ; deuxième édition, 1942.

Le Maroc antique, 336 pages in-8°, Paris, Gallimard, 1944 ; deuxième édition revue et augmentée, 1948.

Les secrets de la correspondance de Cicéron, deux volumes de 442 et 494 pages in-16, Paris, L'Artisan du livre, 1947. (Traduction anglaise, Londres, Routledge, 1951.)

Souvenirs de sept ans (1937-1944), un volume, 698 pages in-12, Flammarion, 1953.

Etudes d'histoire chrétienne, un volume, 292 pages in-8°, Albin-Michel, 1953.

Le mystère d'un symbole chrétien, un volume, 93 pages, Fayard, 1955.

— *Quintils,* par HENRI BROCHET. — Vol. 19 × 15 cm. de 96 pages. Prix : 600 francs ; port, 30 francs. Editions Franciscaines, Paris.

On connaissait déjà Henri Brochet, mort le 7 décembre 1952, par ses œuvres théâtrales dans la lignée de celles d'Henri Ghéon. Le dernier livre qu'il a laissé est un recueil de petits poèmes concis qui, tous, ont la forme du « quintil », cinq vers où sont exprimées des pensées diverses, des réflexions sur l'ironie de la vie, des critiques jamais méchantes. Ces impressions poétiques, notées au jour le jour au cours de vingt années d'intense activité, nous dévoilent toute la fraîcheur et la profondeur de sa vie intérieure.

Rendre le mal par le mal, c'est être vaincu par le mal

Communiqué de S. Exc. Mgr Duval, archevêque d'Alger (1)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Bien des fois déjà, je vous ai mis en gard
contre les sollicitations dangereuses du recour
à la violence injuste. Il est de mon devoir aujour
d'hui de vous avertir de ne pas vous laisser abuse
par ceux qui, profitant de l'extrême confusion qu
règne dans les esprits, osent se prévaloir de l
civilisation chrétienne, arborer même des insigne
chrétiens, pour surprendre votre bonne foi et vou
entraîner à des méthodes que votre conscienc
chrétienne réprouve.

Il n'est jamais permis, même pour une caus
juste de prendre des moyens injustes.

Nous n'avons jamais nié, nous avons au con
traire affirmé maintes fois le droit de légitim
défense, mais rendre le mal pour le mal, c'est êtr
vaincu par le mal. Répondre au crime par le crim
est un déshonneur. S'attaquer à des innocents e
leur infligeant de cruelles souffrances est une abo
mination. S'emparer du bien d'autrui est un vol
celui qui le commet est tenu à restitution.

Il faut triompher du mal par le bien (saint Paul)
Agir autrement serait, en perdant vos âmes, con
duire l'Algérie aux pires malheurs, compromettr
votre avenir et celui de vos familles.

Celui qui dit non à la vengeance, à la haine
affirme sa force. Sa vie proclame la justice d
sa cause et Dieu est avec lui.

Dans les heures redoutables que nous traver
sons, votre devoir le plus essentiel est d'être le
témoins de votre foi chrétienne, dans la fidélit
aux préceptes du Christ et dans l'attachemen
à la sainte Eglise, votre Mère.

C'est dans l'amour que vous devez prépare
l'avenir.

Je vous renouvelle mon appel à la prière.

Que Notre-Dame d'Afrique manifeste sa puissance en ce pays placé sous sa protection !

Alger, le 29 janvier 1957.

† LÉON-ETIENNE DUVAL,
archevêque d'Alger.

— *Saint Dominique et ses Fils,* textes choisis, traduit
et annotés par MARIE-THÉRÈSE LAUREILHE, biblioth
caire à la Bibliothèque nationale. Préface de DANIE
ROPS de l'Académie française. — Vol. 12 × 18 cm
288 pages. Prix : 750 francs. Fayard.

Cet ouvrage comprend trois parties. La premièr
fixe les grandes lignes de la vie du saint fondateu
et montre comment Dominique institua son Ordr
La deuxième trace la physionomie de ses Compa
gnons. La troisième évoque « La vie dominicain
du XIIIe siècle » d'après les textes des chroniqueur

— *Gabriel Marcel philosophe et dramaturge,* par E
GAR SOTTIAUX. — Vol. 12 × 18 cm., 220 page
Prix : 810 francs. Nauwelaerts, éditeur.

Les trois premiers chapitres de ce livre sont u
initiation à la philosophie de Gabriel Marcel. Da
les autres, l'auteur analyse deux pièces du dram
turge, qui se situent à un moment important de
vie : *Un homme de Dieu,* qui précéda sa conversio
à la foi catholique, et *Le monde cassé,* la premiè
pièce qui suivit.

---

(1) *La Semaine religieuse d'Alger* 31. 1. 1957. Ce con
muniqué a été lu en chaire dans les églises du dioc
d'Alger, le dimanche 3 février.

comme évêque de Pesqueira, Mgr Severino Mariano de Aguiar, vicaire général et curé de la cathédrale de Campina Grande (**Brésil**) ;

comme évêque de Maringa, diocèse récemment érigé, Mgr Jacques-Louis Coelho, curé de la cathédrale de Ribeirào Prèto (**Brésil**) ;

comme évêque titulaire de Vallis et auxiliaire de Mgr Agostino Arce, évêque de Santa Cruz de la Sierra (**Bolivie**), le R. P. Carlo-Arturo Brown, de la Société pour les Missions-Etrangères de Maryknoll ;

comme évêque titulaire d'Ammaedara et vicaire apostolique du nouveau vicariat de Pucallpa (**Pérou**), le R. P. Prévost, de la Société des Missions-Etrangères (province de Québec).

DIMANCHE 9. — **A l'étranger.** — En **Hongrie**, les Conseils ouvriers décident une grève générale de quarante-huit heures. Le gouvernement Kadar dissout tous les Conseils ouvriers et proclame la loi martiale.

— Après l'enlèvement de M. Imre Nagy, la **Yougoslavie** rappelle son ambassadeur à Budapest.

— Mort, à **Londres**, à l'âge de 84 ans, de la princesse Marie-Louise, la dernière survivante des petits-enfants de la reine Victoria.

LUNDI 10. — Le prix interallié est décerné à M. Armand Lanoux pour son roman **Le commandant Watrin**. Le lauréat est né à Paris en 1913. Il a exercé divers métiers, a été instituteur, est également peintre.

— Annonce de la mort du journaliste Pierre Scize (de son vrai non, Joseph-Michel Piot), à Melbourne, où il s'était rendu pour assurer pour **le Figaro** le compte rendu des Jeux olympiques.

MARDI 11. — Après six scrutins de confiance successifs, l'Assemblée nationale adopte le budget, en première lecture, par 215 voix contre 184.

MERCREDI 12. — Par 320 voix contre 216, l'Assemblée nationale vote la ratification des accords franco-allemands sur la Sarre.

— Mort, à Paris, de M. Paul Mantoux, directeur honoraire de l'Institut universitaire des hautes-études internationales de Genève, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers.

A l'étranger. — Flambée de terrorisme en **Irlande** du Nord. A Londonderry, tentative de destruction à la bombe de la station de la B. B. C. Nombreuses attaques contre des casernes et des bâtiments publics. 10 000 hommes sont mobilisés pour verrouiller la frontière et rechercher les terroristes.

— A **Budapest**, M. Sandor Racz, président du Conseil central ouvrier, est arrêté, ainsi que 3 000 ouvriers et intellectuels.

— L'Assemblée générale de l'**O. N. U.** condamne formellement, par 55 voix contre 8 et 13 abstentions, l'action soviétique en **Hongrie**.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination, le 9 novembre, comme évêque titulaire de Sufetula et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Jacques Moris, Rédemptoriste, évêque de Roseau (**République Dominicaine**), du R. P. Arnold Boghaert, Rédemptoriste.

JEUDI 13. — Mort, à Paris, à l'âge de 85 ans, de M. Justin Godart, ancien ministre. Il avait été ministre du Travail dans le Cabinet Herriot en 1924 et ministre de la Santé publique en 1934.

A l'étranger. — M. Nehru révèle que 25 000 Hongrois et 7 000 Russes sont morts en **Hongrie**, pendant l'insurrection. A ce jour, 129 555 citoyens de la **Hongrie** ont franchi la frontière autrichienne ; 57 445 ont été dirigés sur divers pays d'accueil, dont 7 409 sur la France ; 72 110 attendent encore en Autriche leur départ dans l'un des 27 pays qui se sont offerts pour les accueillir. L'Etat d'Israël a fait une offre d'accueil pour tous les réfugiés juifs. En plus de son offre d'accueil illimité, la France a versé une contribution de 57 000 dollars à l'œuvre du C. I. M. E. (Comité intergouvernemental pour les migrations européennes) en faveur des réfugiés hongrois. 1 300 Hongrois passent encore chaque jour en Autriche.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination comme évêque titulaire de Sita et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Raphaël-Hubert Dignan, évêque de Sault-Sainte-Marie (**Canada**), de l'abbé Alexandre Carter, curé de la Sainte-Famille de Montréal.

— Le même journal signale la mort, le 11 décembre, de Mgr Barthélemy Joseph Eustace, évêque de Camden (**Etats-Unis**).

VENDREDI 14. — L'Assemblée nationale vote le projet d'organisation des régions sahariennes, par 316 voix contre 162.

— Attribution du prix Louis-Delluc, destiné à récompenser un jeune cinéaste, à M. Albert Lamorisse, pour son film **Ballon rouge**.

— **La Croix** annonce que S. S. Pie XII a nommé, le 9 novembre dernier, le R. P. Pierre Martin, Mariste, évêque titulaire de Selinus et vicaire apostolique de Nouvelle-Calédonie, où il succède à Mgr Bresson, démissionnaire. Le R. P. Pierre Martin est né, le 22 février 1910, à Paris. Il fit ses études secondaires à Saint-Etienne (Loire), au collège Saint-Michel, dirigé par les Pères Jésuites, de 1916 à 1926. Après des études de droit aux Facultés catholiques de Lyon, il fut professeur à l'externat Sainte-Marie de Lyon, puis entra au noviciat de La Neylière, chez les Pères Maristes, en 1933-1934. Mobilisé en septembre 1939, il fut ordonné prêtre aux armées, par S. Exc. Mgr Heintz, dans l'église paroissiale de Sainte-Barbe-les-Metz, où son régiment était stationné, le 1er octobre 1938. Il subit la captivité, suivie de déportation d'abord à Buchenwald, puis à Dachau. De retour en mai 1945, il acheva ses études à la Faculté de théologie de Lyon et fut alors professeur, puis supérieur au scolasticat des Pères Maristes à Sainte-Foy-les-Lyon. Il était provincial de Paris depuis le 16 juillet 1953.

— Attribution du Grand Prix « Vérité » (200 000 francs) au manuscrit **Un viking chez les Bédouins**, de MM. Robert Soulat et Christian Bernsten.

— Le Conseil de l'O. T. A. N. désigne M. Paul-Henri Spaak comme secrétaire général, en remplacement de lord Ismay, démissionnaire.

A l'étranger. — Une note de **l'Osservatore Romano** avertit que « les autorités ecclésiastiques compétentes ont interdit à M. l'abbé Juan Quer et à M. Joseph-Michel Dufresne de fonder tout Institut ». Le premier est un prêtre espagnol, directeur spirituel au Séminaire d'Urgel. Le second, un séminariste canadien.

SAMEDI 15. — **A l'étranger.** — Le bulletin de l'Agence **Fides** annonce que S. S. Pie XII a procédé aux nominations suivantes :

— Le 11 novembre 1956, le R. P. Ignace Doggett, F. M., précédemment préfet apostolique d'Aitape (Mandat australien N. U. **Nouvelle-Guinée**), a été nommé évêque titulaire de Mundinitza et vicaire apostolique de ce même territoire ;

à la même date, le R. P. François-Jean Doyle, des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, précédemment préfet apostolique de Samari (Mandat australien N. U. **Papouasie**), est nommé évêque titulaire d'Onuphis et vicaire apostolique de ce même territoire.

DIMANCHE 16. — M. Meillon, président du Conseil général de l'Orne, républicain social, est élu sénateur de l'Orne, en remplacement de M. René Laniel, déchu de son mandat.

— Le Grand Prix littéraire des écrivains de l'Ouest, doté de 100 000 francs par la ville de

Sommaire

Rennes, a été attribué à M. Pierre Cosson pour son roman **Et qui laissent tomber leurs armes.**

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce les changements, transferts et promotion que voici :

élévation du vicariat apostolique du Maroc au rang d'archevêché, l'archevêché de **Tanger** dépendant directement du Saint-Siège, est confié aux Frères mineurs ;

transfert de Mgr François Aldegonde Dorrego, des Frères mineurs, déjà vicaire apostolique du Maroc, du siège d'évêque titulaire de Fussala au siège métropolitain d'archevêque de **Tanger ;**

transfert de Mgr Frederic Osterrath, Bénédictin du mont Cassin, du siège d'évêque titulaire de Tingis à celui d'évêque titulaire de Syedra ;

transfert de Mgr Aston Chichester, S. J., archevêque de Salisbury **(Rhodésie méridionale)**, au siège d'archevêque titulaire de Velebusdus ;

nomination comme évêque titulaire de Stratonicea de Carie et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Guido Benedetto Beck, F. M. C., évêque titulaire de Mastaura d'Asie et vicaire apostolique d'Araucania **(Chili)**, du R. P. Guillaume (dans le siècle, Charles Hartl), F. M. C.

LUNDI 17. — Mort dramatique, à Paris, de l'ingénieur aéronautique René Couzinet, 52 ans, qui, atteint de dépression nerveuse, se suicide après avoir tué sa femme.

MARDI 18. — Le prix Pelman de la presse est décerné à M. Gérald Tilly, reporter du **Parisien libéré** pour son enquête « Echec à Neptune », qui exalte la solidarité des gens de mer.

— M. Charles Mari, avocat à Nice, obtient le prix du sonnet (50 000 francs), décerné par la Légion Violette.

— Le Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique décerne ses prix à quatre savants français : MM. Lallemand, astronome de l'Observatoire de Paris, et Duchesse, maître de recherche au C. N. R. S., se partagent 6 millions pour leur télescope électronique ; M. Saccas reçoit un million pour ses travaux sur les parasites végétaux, et M. Dessens, directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme, un million pour ses recherches sur la physique des nuages et ses découvertes relatives à la lutte contre la grêle.

— M. Gabriel Ollivier, commissaire général du tourisme à Monaco, directeur de l'Académie internationale du tourisme, reçoit le prix national littéraire du tourisme pour l'ensemble de son œuvre.

— Le prix Alfred-de-Vigny (50 000 francs) est décerné au poète Albert Flory pour son recueil **Le chant de la danse macabre.**

A l'étranger. — Le **Japon** est admis à l'O. N. U., dont il devient le quatre-vingtième membre.

MERCREDI 19. — Après avoir traversé Paris de Notre-Dame au Sacré-Cœur, en quatre cortèges pacifiques, 6 000 étudiants prient pour la paix dans la basilique du vœu national.

— Mise en liberté provisoire de M. André Mandouze et de trois autres inculpés, poursuivis comme lui pour participation à une entreprise de démoralisation de l'armée et de la nation.

— Attribution des prix Olivier-de-Serres : Mme Angelina Bardin reçoit le prix littéraire (dit prix Eugène-Leroy, 200 000 francs) pour son livre **Angelina, une fille des champs.** Le prix Michel Augé-Laribe, récompensant un ouvrage consacré aux sciences spéciales agricoles (120 000 francs) est partagé entre M. Michel Chevalier, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, pour **La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises**, œuvre de géographie économique, et M. Michel Philiponneau pour sa **Vie rurale dans la banlieue parisienne.**

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 18 décembre, de Mgr Joseph de Nardis, évêque titulaire d'Eleuteropolis de Palestine.

La Documentation Catholique
ABONNEMENTS France et Union française : 1 an : **1 200 frs** - 6 mois : **650 frs**
Etranger : 1 an : **1 275 frs**
PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port. Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

IMPRIMERIE : MAISON de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris 8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05 — Le Directeur : J. MATHERON